



Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com

Site Natura 2000 « Les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune »

Comité de pilotage
Beaune, 24 février 2022



LES HABITATS NATURELS
DE L'ARRIÈRE CÔTE
DE BEAUNE
NAT JURA 2000



l'Europe
s'engage
en Bourgogne
avec le **FEADER**



Sommaire

- 1. Présentation de Natura 2000**
- 2. Site Natura 2000 « Les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune »**
- 3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites**
- 4. Les actualités**
- 5. Perspectives et programme d'activités 2022**
- 6. Questions diverses**

Sommaire

1. Présentation de Natura 2000

2. Site Natura 2000 « Les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune »

3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites

4. Les actualités

5. Perspectives et programme d'activités 2022

6. Questions diverses



1. Présentation de Natura 2000



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction Départementale
des Territoires**



Spae



**Direction départementale
des territoires de la Côte-d'Or**

Service Préservation et
Aménagement de l'Espace




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA CÔTE-D'OR

Comité de pilotage 2022

de la Zone spéciale de conservation

« les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune »



24 février 2022



Le réseau Natura 2000

Un réseau européen de conservation à long terme des espèces animales et végétales et des habitats naturels d'intérêt communautaire :

=> Conserver ou rétablir les habitats et les populations des espèces dans un état favorable à leur maintien à long terme

=> éviter les détérioration et les perturbations susceptibles des les affecter de façon significative



Une mise en œuvre en France qui vise :

=> une déclinaison locale des objectifs en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux et en associant les collectivités territoriales et les élus

=> la conciliation des enjeux de conservation avec les activités et les usages locaux et l'intégration des objectifs Natura 2000 dans les politiques portées localement



Un processus de concertation locale mis en œuvre par

Le comité de pilotage :

- . Une composition libre, adapté au contexte local pour garantir la représentation et l'expression des acteurs locaux,**
- . Présidé par un élu, désigné par les représentants des collectivités,**

Des actions impulsées par une animation locale, confiée à une collectivité

- . désignée par les représentants des collectivités,**
- . selon une convention cadre passée avec l'État sur 3 ans,**
- . accompagnée financièrement par l'Etat et l'Europe**



Des acteurs majeurs

La structure animatrice :

- . **Élabore, suit le DOCOB et contribue à son évaluation,**
- . **Sensibilise et communique sur le dispositif, les outils mobilisables,**
- . **Assure une veille sur le territoire, et accompagne les porteurs de projets à l'intégration des enjeux « Natura 2000 »,**
- . **Facilite la mise en œuvre des mesures contractuelles par les propriétaires et exploitants**



Des acteurs majeurs

Le président de comité de pilotage :

suit la mise en œuvre du document d'objectifs en étant régulièrement informé par l'animateur

facilite les échanges et la concertation entre l'animateur et les différents membres du comité de pilotage

assure le fonctionnement du comité de pilotage



Un dispositif financier incitatif et contractuel

Le contrat Natura 2000, décliné en :

- . Contrat « agricole » (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques)**
- . Contrat « forestier »**
- . Contrat « ni agricole, ni forestier »**

Le dispositif fiscal :

la charte Natura 2000



Mais aussi un volet réglementaire

L'évaluation des incidences « Natura 2000 »

. basé sur le principe de la prise en compte des objectifs Natura 2000 dans l'analyse des effets des plans et programmes ou travaux et projets encadrés administrativement et réglementairement

- **Complété par le régime d'autorisation administrative propre à Natura 2000, concernant certains travaux et projets non soumis à une procédure administrative ou réglementaire**



Et enfin, un outil commun et partagé, de connaissance et de gestion

Le document d'objectifs (DOCOB)

- . Précise l'état initial (habitats, espèces, activités humaines, ...), définit les objectifs de conservation, identifie les mesures de gestion, précise les dispositifs de tout ordre les accompagnant et prévoit les indicateurs et méthodes de suivi**
- . Intègre les approches scientifiques et les enseignements de la concertation**
- . Suivi et validé par le COPIL, puis approuvé par l'État**



Le réseau Natura 2000

Un réseau qui intègre deux types de zones :

Les zones de protection spéciale (ZPS) désignées pour la protection d'espèces d'oiseaux

Les zones spéciales de conservation (ZSC) désignées pour la préservation d'habitats naturels



Spae

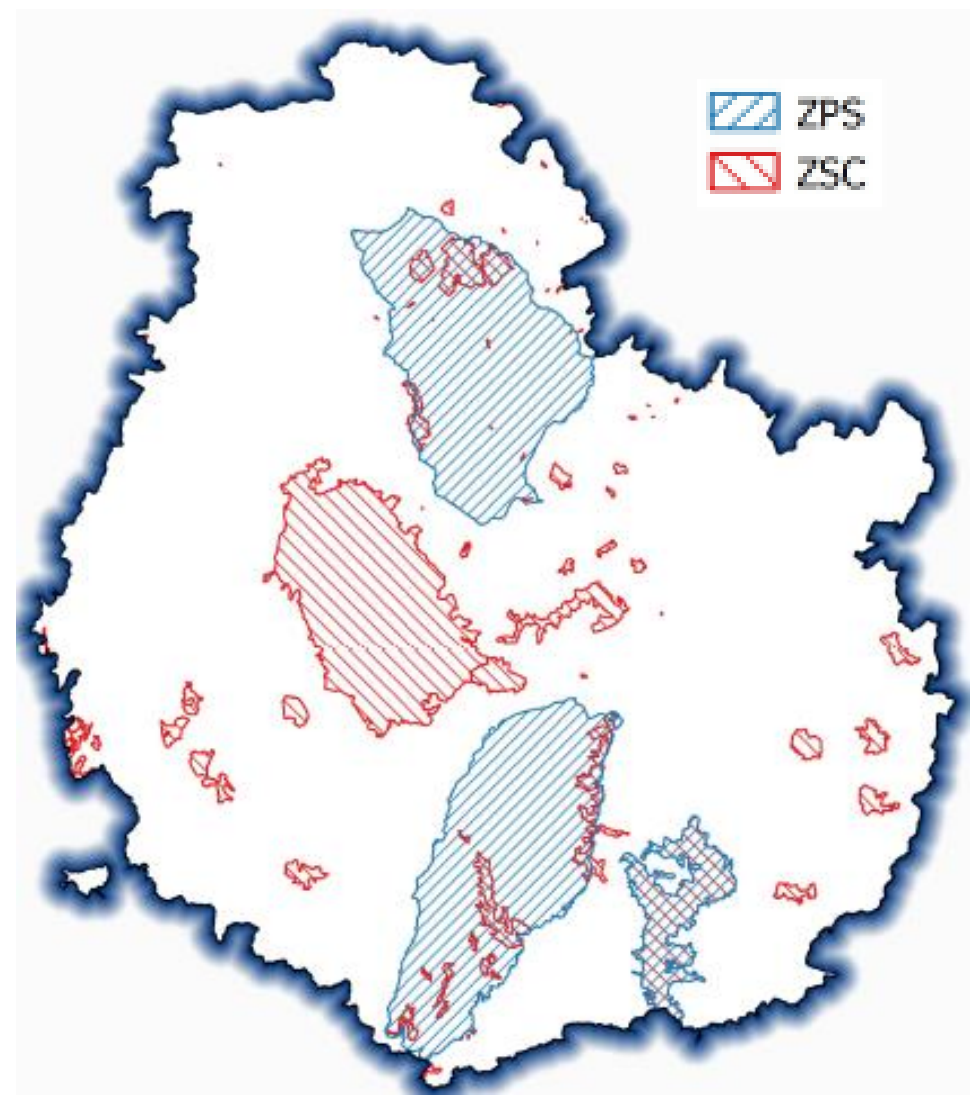


Le réseau Natura 2000 en Côte-d'Or

Après fusion :

- => 11 ZSC**
- => 2 ZPS**
- => 1 ZPS / ZSC**

22 % de la superficie du département




Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA CÔTE-D'OR



Evolution de la mise en œuvre de la politique Natura 2000

Evolution à l'horizon 01/01/2023 : transfert aux conseils régionaux de certaines missions exercées par l'Etat

1) Transfert de la gestion du FEADER « non surfacique »

=> instruction administrative et financière des dossiers « DOCOB », « animation », « études » et « contrat » sur la programmation 2023 – 2027

=> clôture de la gestion 2014 – 2022 pour les dossiers non soldés par l'État avant le 31 décembre 2022



2) Transfert du pilotage départemental et d'autres dispositifs (loi 21 février 2022 – article 61)

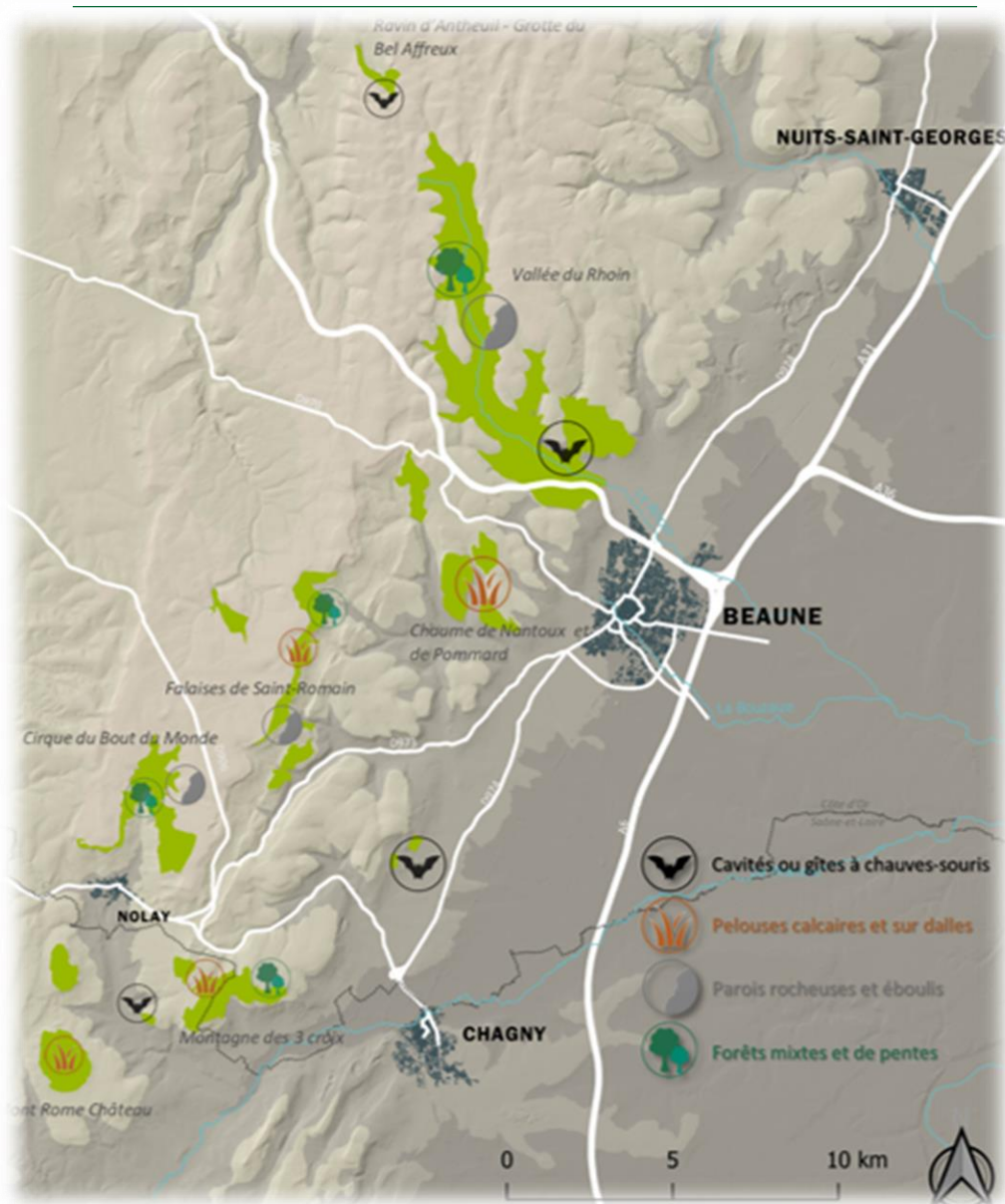
Grandes catégories de missions	Région	Etat
Animation (COPIL, convention cadre, ...)	X	
Etudes Natura 2000	X	
Approbation / révision DOCOB	X	
Décision sur les contrats	X	
Elaboration et suivi des chartes, fiscalité	X	
Désignation, modification périmètres		X
Autorisation propre (EI N2000)		X



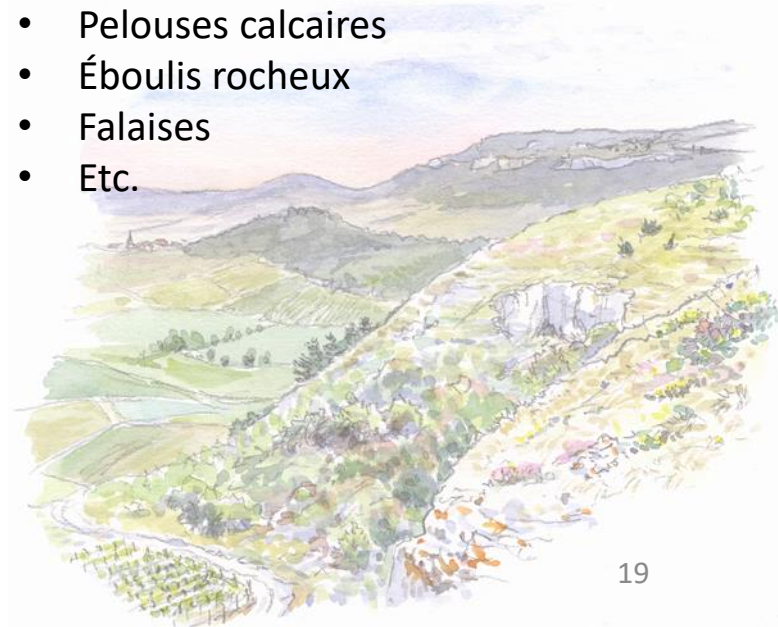
Sommaire

1. Présentation de Natura 2000
- 2. Site Natura 2000 « Les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune »**
3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites
4. Les actualités
5. Perspectives et programme d'activités 2022
6. Questions diverses

2. Site Natura 2000 « Les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune »



- 3 700 ha,
- 23 communes,
- 21 espèces inscrites à la Directive « Habitats »,
- 28 habitats naturels d'intérêt communautaire:
 - Forêts de pente
 - Forêts alluviales
 - Pelouses calcaires
 - Éboulis rocheux
 - Falaises
 - Etc.





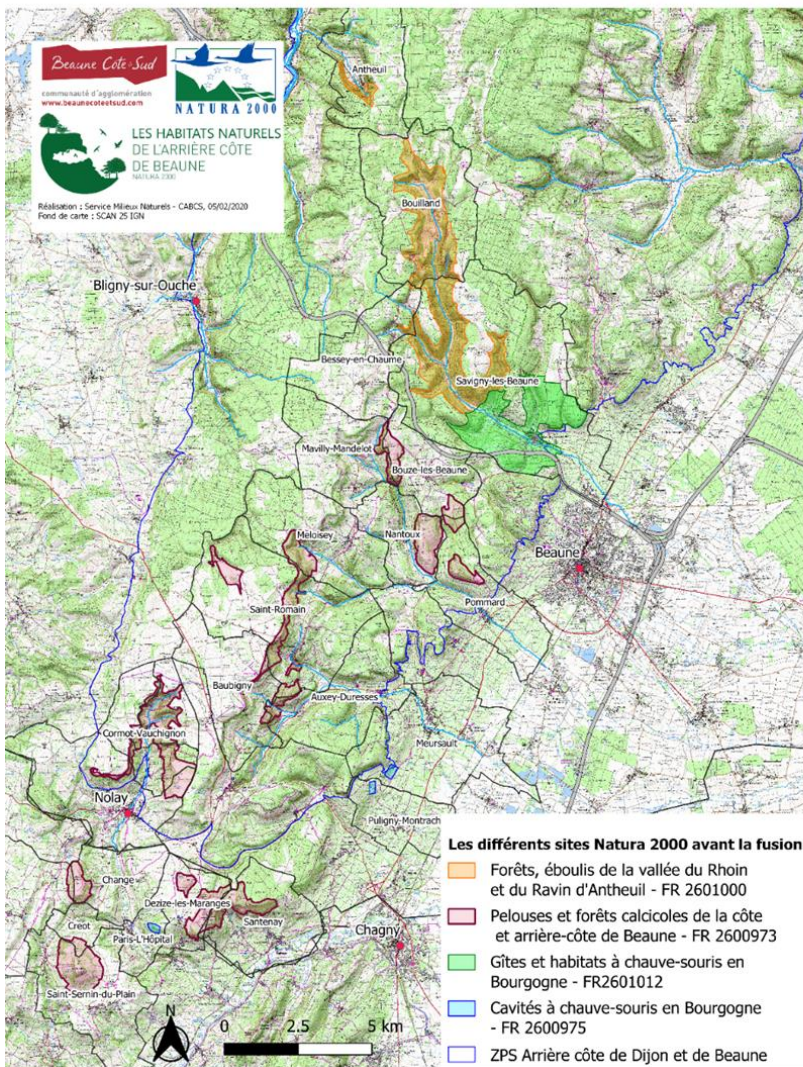
Sommaire

1. Présentation de Natura 2000
2. Site Natura 2000 « Les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune »
- 3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites**
4. Les actualités
5. Perspectives et programme d'activités 2022
6. Questions diverses

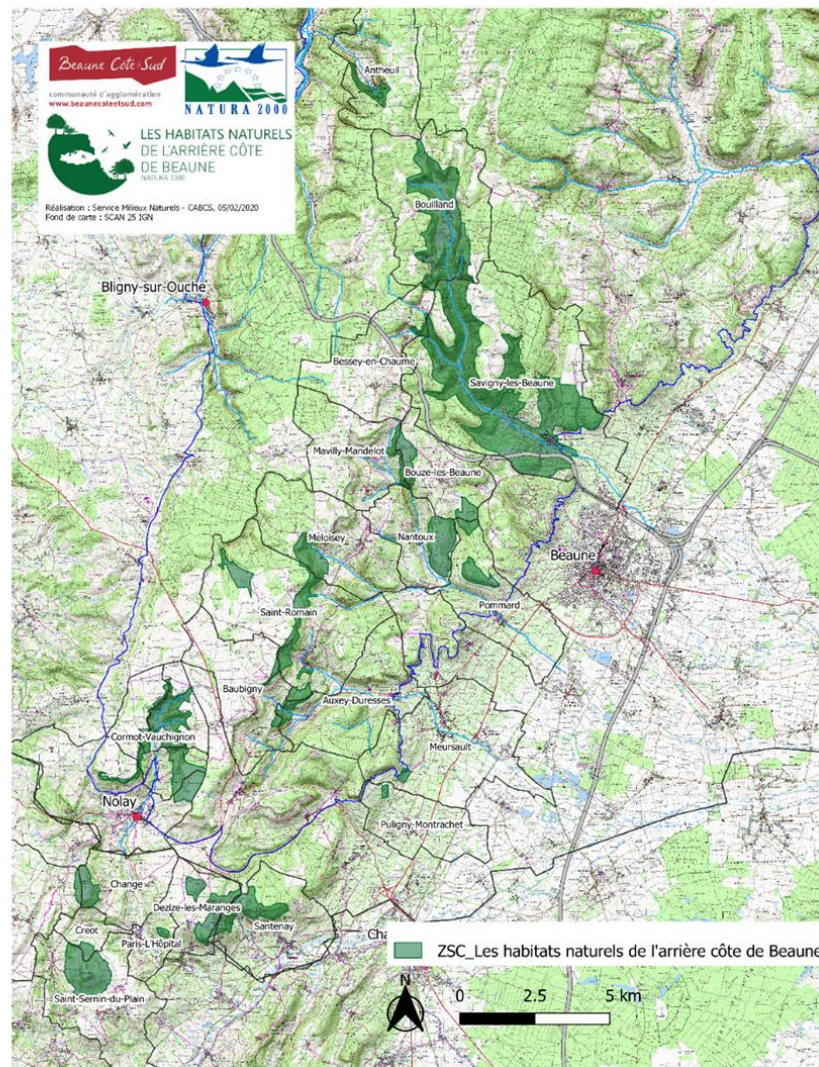
3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites

La fusion des sites

Les différents sites Natura 2000 avant la fusion

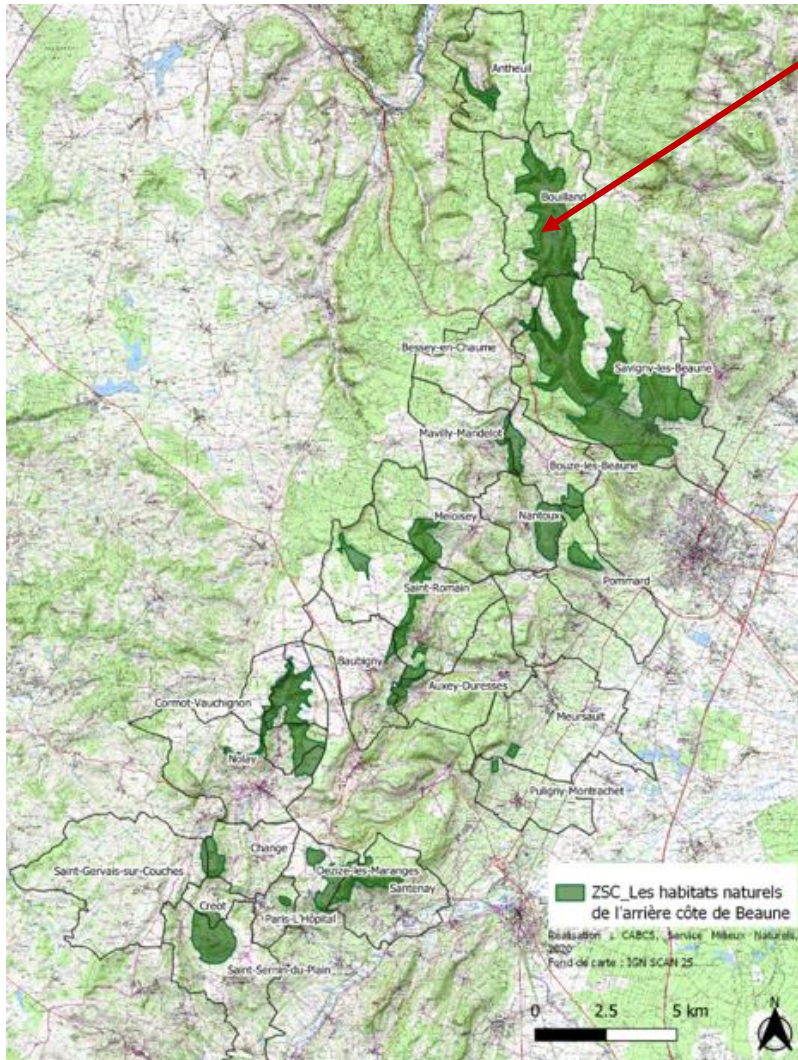


Le site Natura 2000 après la fusion

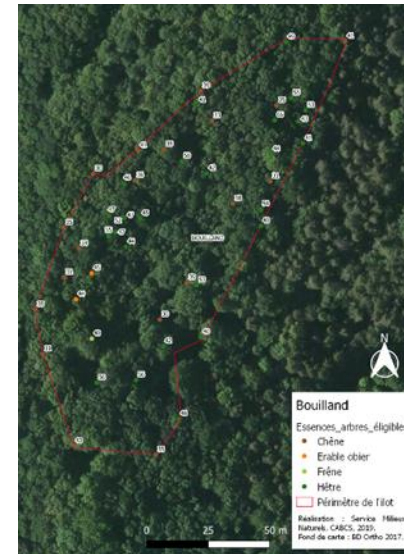


3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites

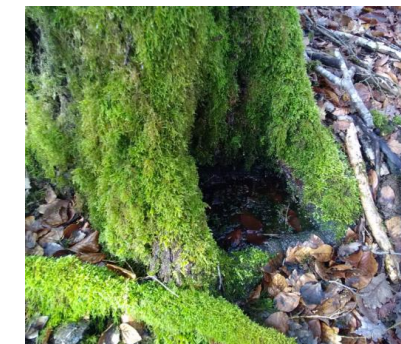
Les contrats Natura 2000 mis en œuvre



1. Contrat Natura 2000 forestier : F12 i - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents, Commune de Bouilland



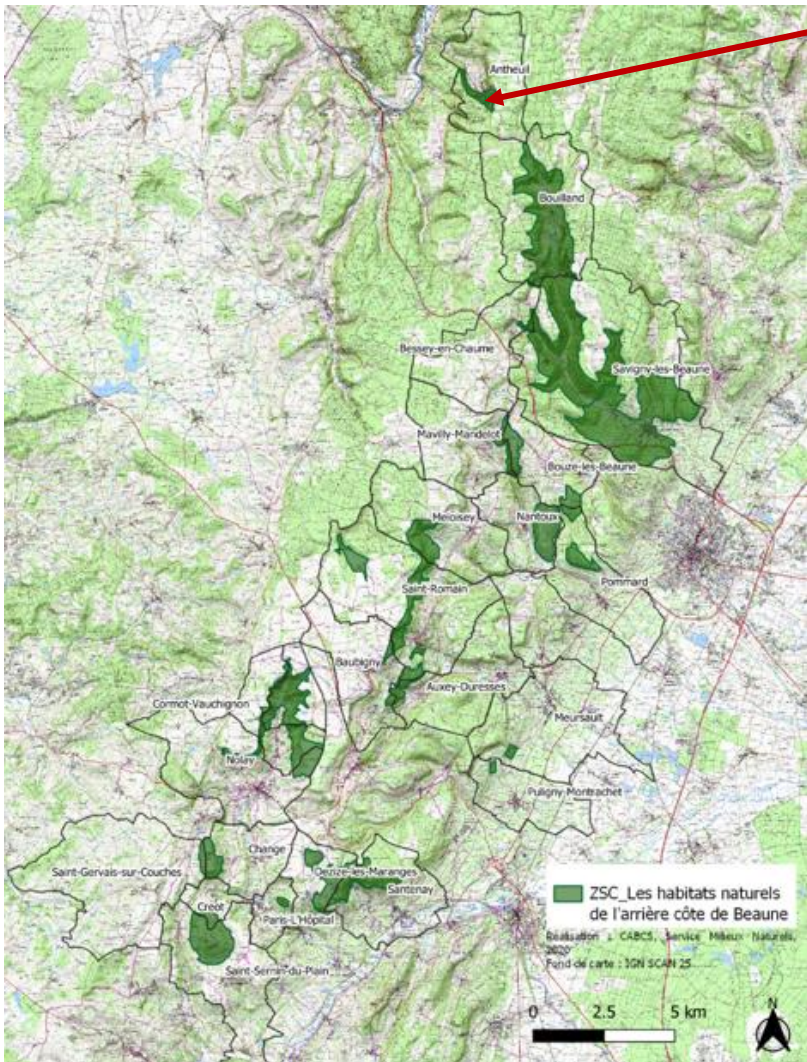
- Surface : 1,02 ha
- 48 arbres
- Hêtraie-Chênaie à aspérule odorante (code Natura 2000 : 9130)



Subvention perçue par la commune = 3 984€

3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites

Les contrats Natura 2000 mis en œuvre



2. Contrat Natura 2000 ni-ni :
N23 Pi : Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation du site, Commune d'Antheuil



- Cavité d'intérêt régional
- 14 espèces de chauves-souris dont 7 inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats

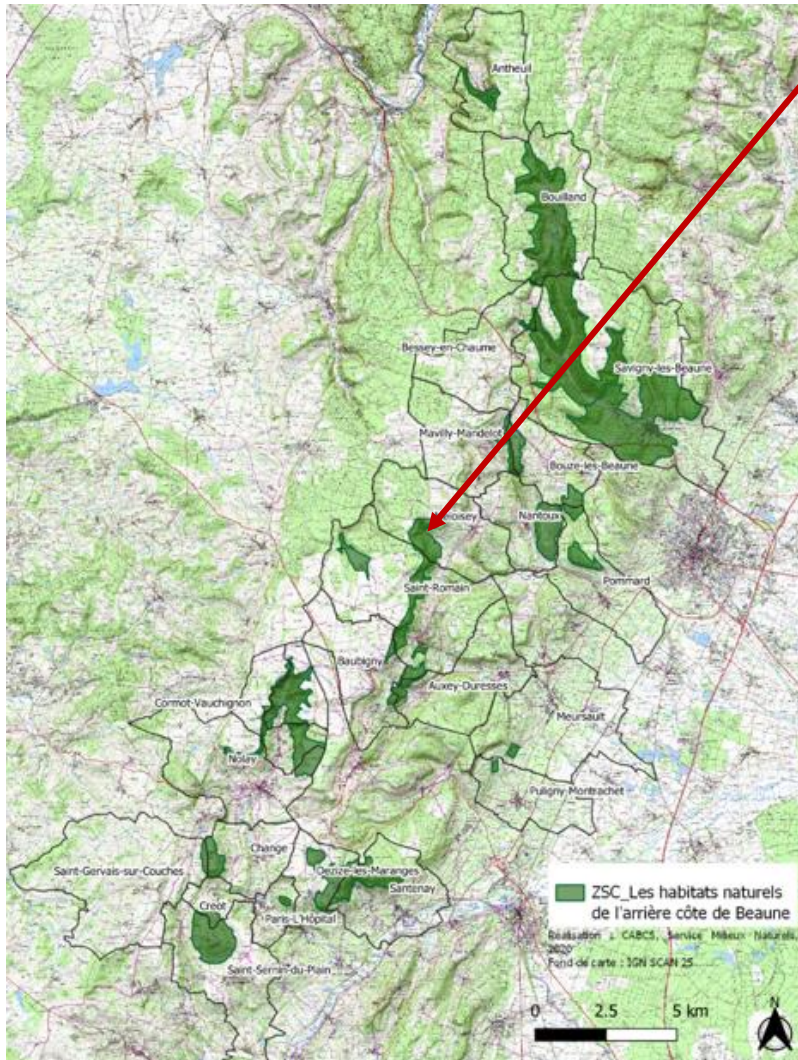


Coût total du contrat = 2 950€

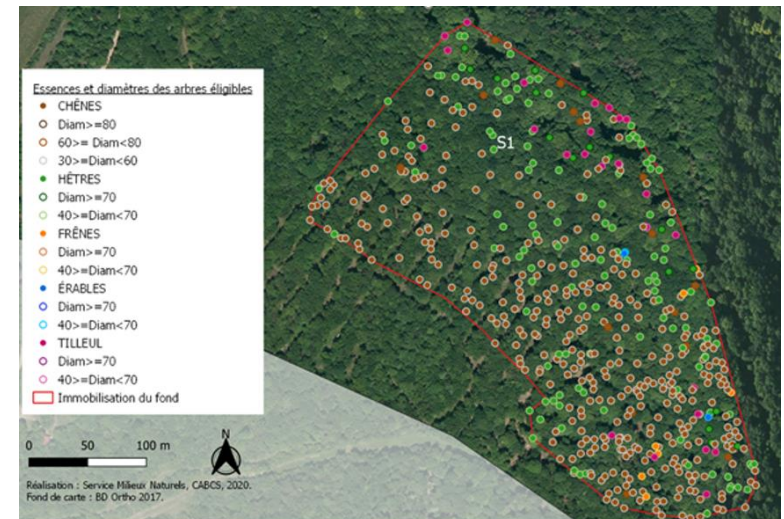
Subvention perçue par la commune = 2 360 €

3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites

Les contrats Natura 2000 mis en œuvre



3. Contrat Natura 2000 forestier : F12 i - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents, Commune de Meloisey

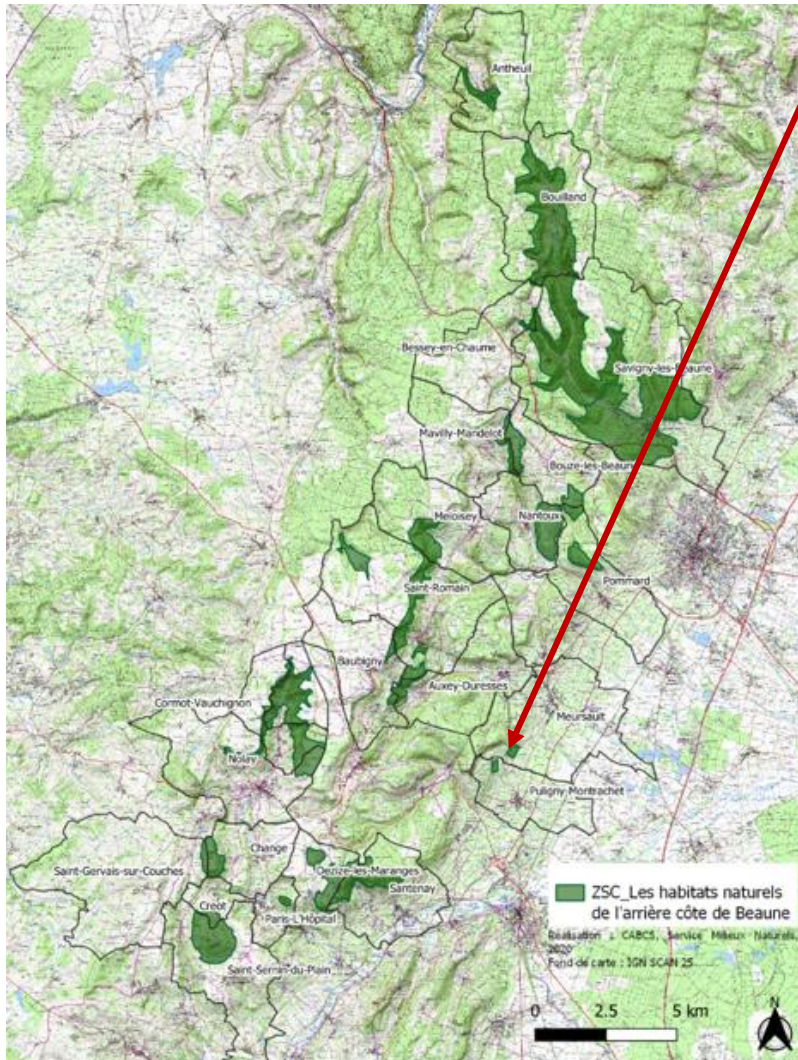


- Surface : 8,94 ha
- 572 arbres
- Hêtraie-chênaies à Aspérule odorante et Mélique uniflore : 9130-5
- Hêtraies à Tilleul d'ubac sur sol carbonaté : 9130-8

Subvention perçue par la commune = 35 760€

3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites

Les contrats Natura 2000 mis en œuvre



2. Contrat Natura 2000 ni-ni :
N23 Pi : Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation du site, Commune de Meursault, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CENB).



- Cavité d'intérêt régional
- 9 espèces de chauves-souris dont 7 inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats, dont le **Minioptères de Schreibers**



Coût total du contrat = 16 784€

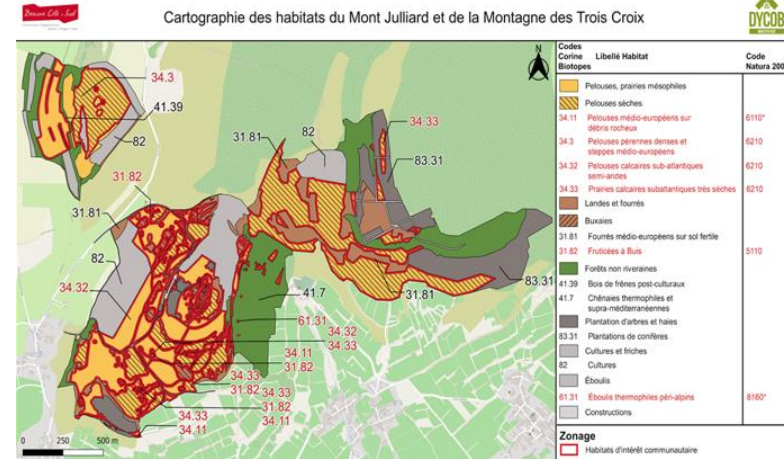
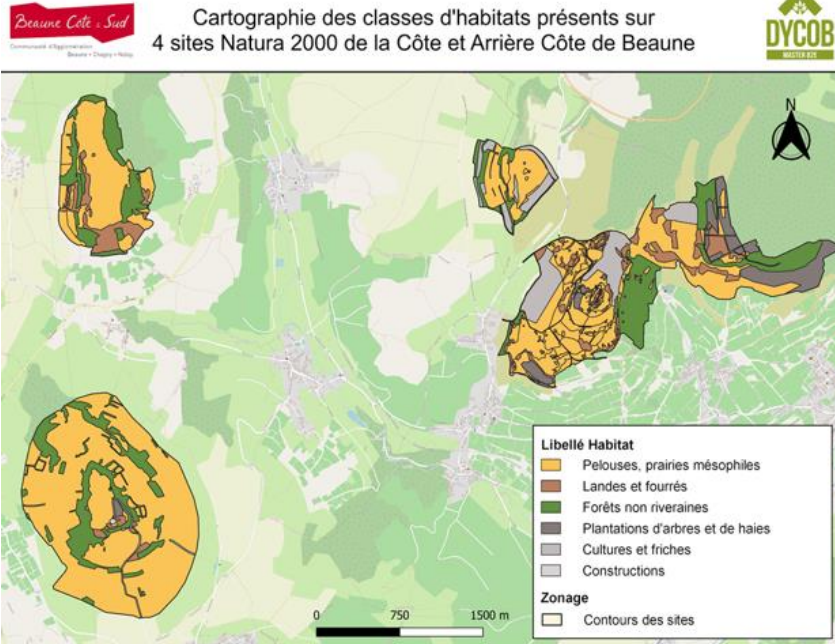
3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites

Les études scientifiques

ECO+Consulting



Cartographie des habitats naturels des 4 entités sud du site Natura 2000 – ECO+Consulting / M2 DyCoB



Participation des élèves de Master 2 DyCoB, Université de Bourgogne.



3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites

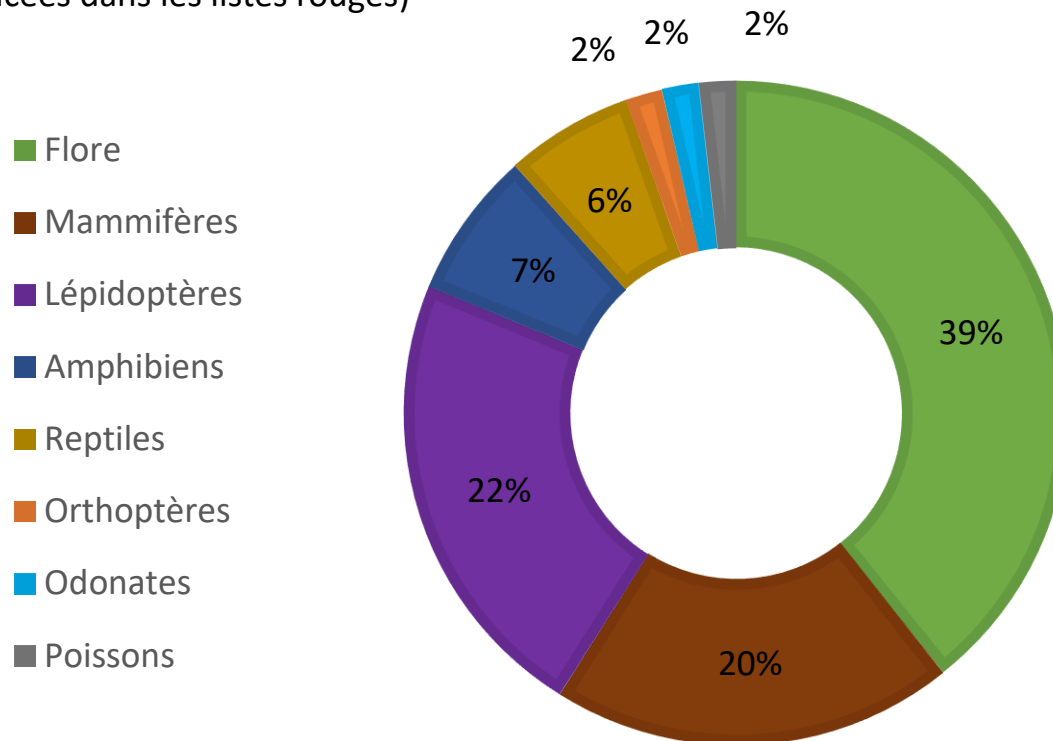
Les études scientifiques

Cartographie et actualisation des données écologiques du site Natura 2000
« les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune » - CENB / BIOTOPE

1. Etat de l'art du site Natura 2000

Bilan de l'état de l'art :

- 28 habitats d'intérêt communautaire
- 112 espèces sont à considérer comme à enjeu (protégées, déterminantes ou inscrites comme menacées dans les listes rouges)



3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites

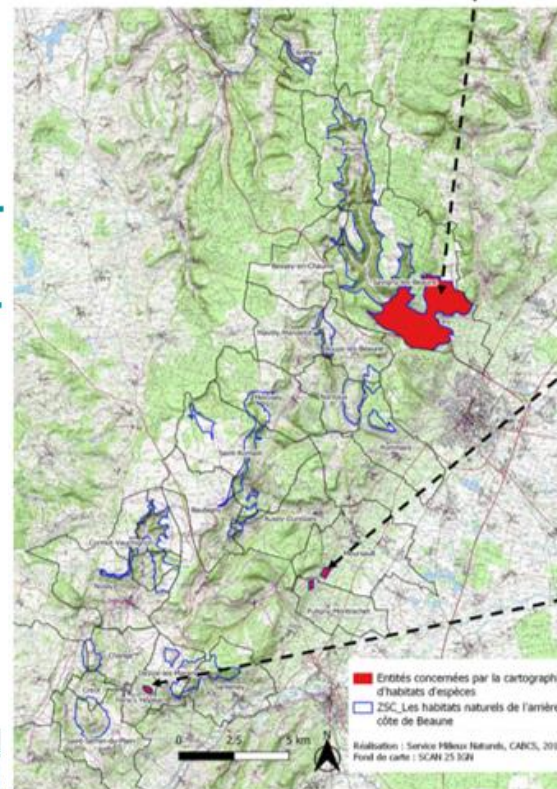
Les études scientifiques

Cartographie et actualisation des données écologiques du site Natura 2000
« les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune » - CENB / BIOTOPE

2. Cartographie des habitats de chasse et corridors des chauves-souris

Sous-traitance du Bureau d'étude BIOTOPE

Cartographier les habitats de chasse potentiels et corridors de déplacements pour les espèces inscrites à l'annexe 2 de la Directive « Habitats » et présentes sur les 4 entités étudiées.



Zoom sur les
Carrières souterraines de
Porée-Piarde (commune de
Meursault)
et de Blagny (commune de
Puligny-Montrachet)



Zoom sur la
Carrière souterraine de
Paris-l'Hôpital (Paris-
l'Hôpital)

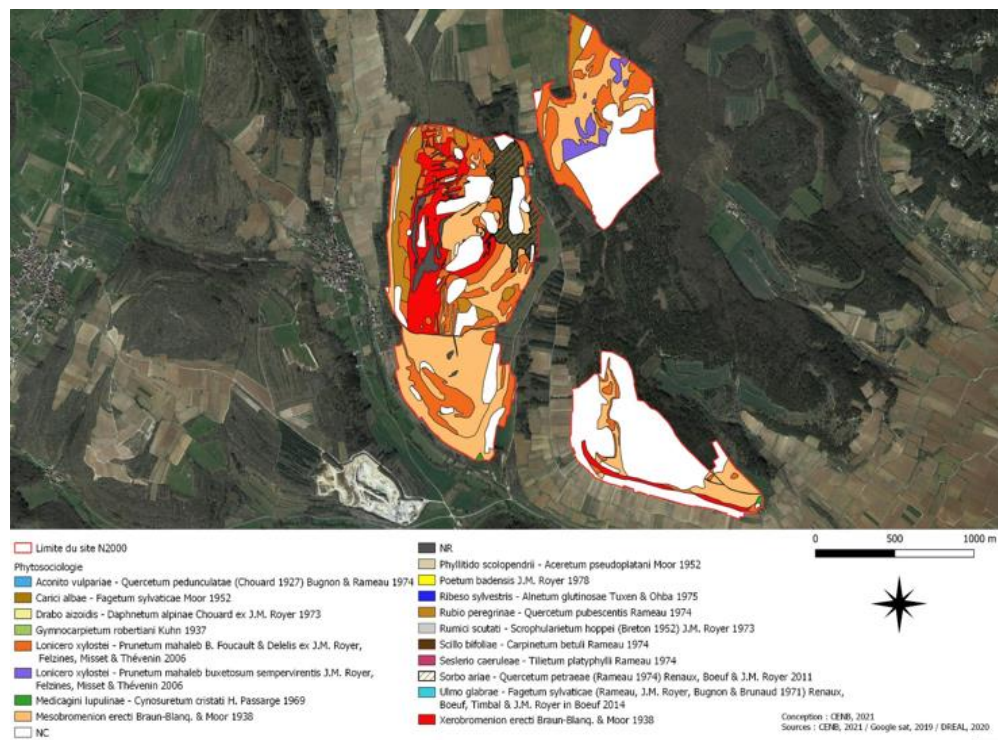
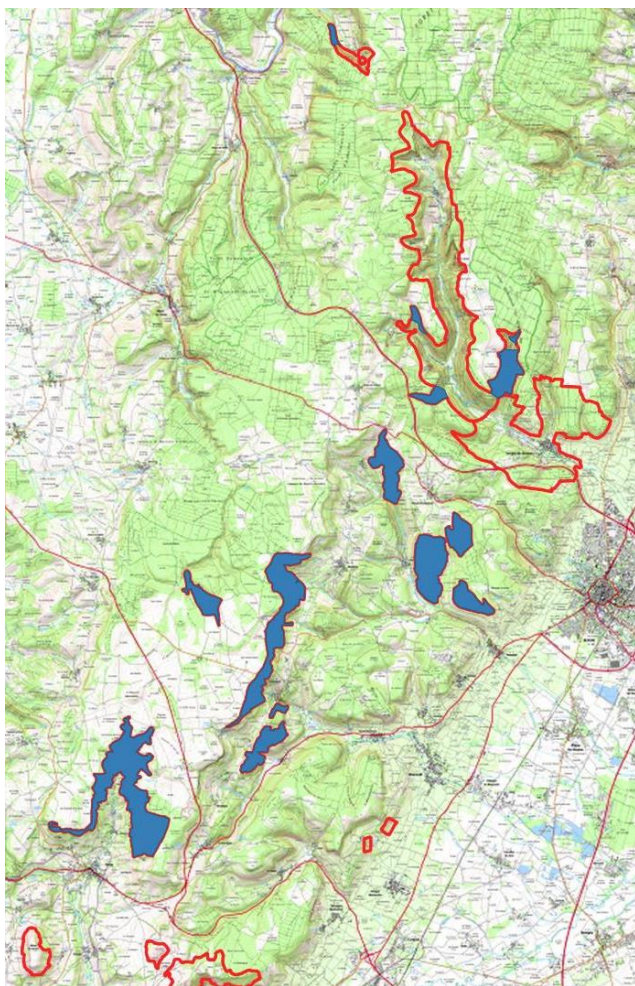


3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites

Les études scientifiques

Cartographie et actualisation des données écologiques du site Natura 2000
« les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune » - CENB / BIOTOPE

3. Cartographie des habitats naturels

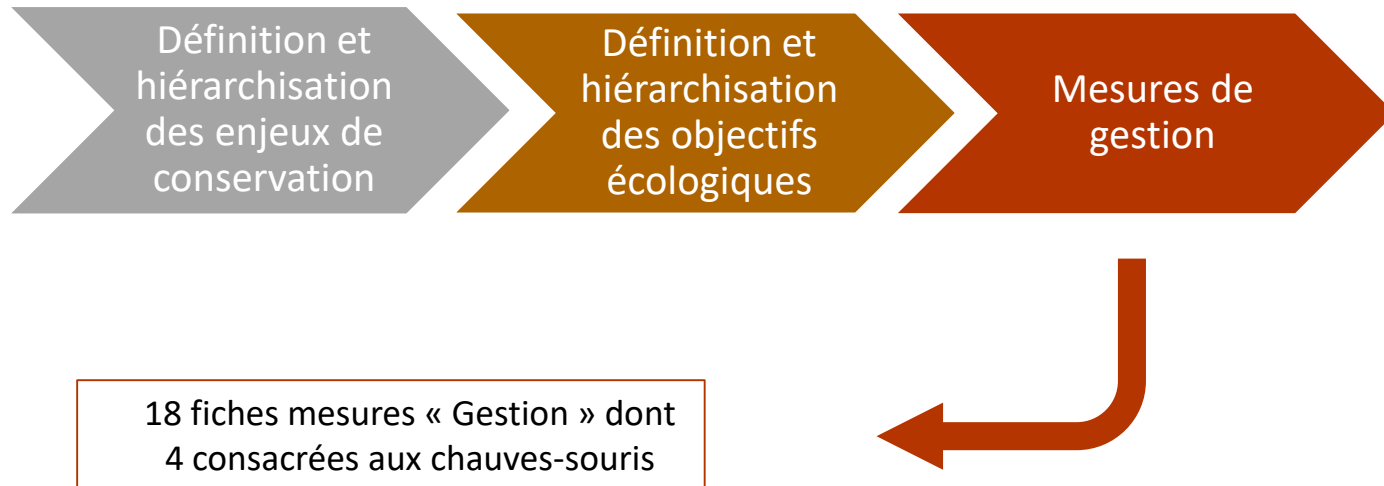


3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites

Les études scientifiques

Cartographie et actualisation des données écologiques du site Natura 2000 « les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune » - CENB / BIOTOPE

4. Assistance à la rédaction de fiches actions « gestion »



Une dizaine d'autres fiches mesures sont en cours de rédactions

3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites

Les études scientifiques

Etude chiroptérologique : Vallée du Rhoin et la Montagne des 3 croix, SHNA





Observatoire
de la
faune
de Bourgogne

Présentation de l'étude des Chiroptères menée en Vallée du Rhoïn en 2021

SHNA-OFAB



LES HABITATS NATURELS
DE L'ARRIÈRE CÔTE
DE BEAUNE
NATURA 2000

COPIL Natura 2000
24 février 2022
Beaune (21)



LES OBJECTIFS DE L'OFAB

1

Améliorer la connaissance sur les espèces animales et leurs habitats

Inventaires, suivis, études

2

Capitaliser, structurer et transmettre les données

Bourgogne Base Fauna, E-Observations



3

Préserver les espèces et alerter sur leurs menaces
SOS Nature / Conservation territoriale de la faune et de ses habitats / BBF base d'alerte

Définitions des enjeux et stratégies, assistance aux politiques publiques et expertise, zones de conservations, liens avec les acteurs de la conservation (CENB, PnrM, Natura 2000...)...



LES OBJECTIFS DE L'OFAB

4

Animer des projets et
les acteurs du territoire

Programmes régionaux, PRA

Réseaux naturalistes (GCB, GLB,
GOB, GORB...)

www.bourgogne-nature.fr et site
internet SHNA, la Feuille de Neomys

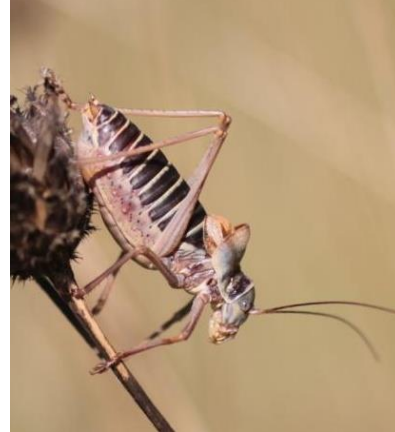
5

Sensibiliser et
transmettre des savoirs

Ouvrages & publications (Atlas régionaux ou inter-
régionaux, la Feuille de Neomys, bulletin SHNA),
exposition, outils pédagogiques, conférences,
événements (Journées Scientifiques), formations,
site internet (shna-ofab.fr)...

Participation à Bourgogne-Franche-Comté Nature
(Revue scientifique, Rencontres BFC nature,
portail internet BFC Nature)

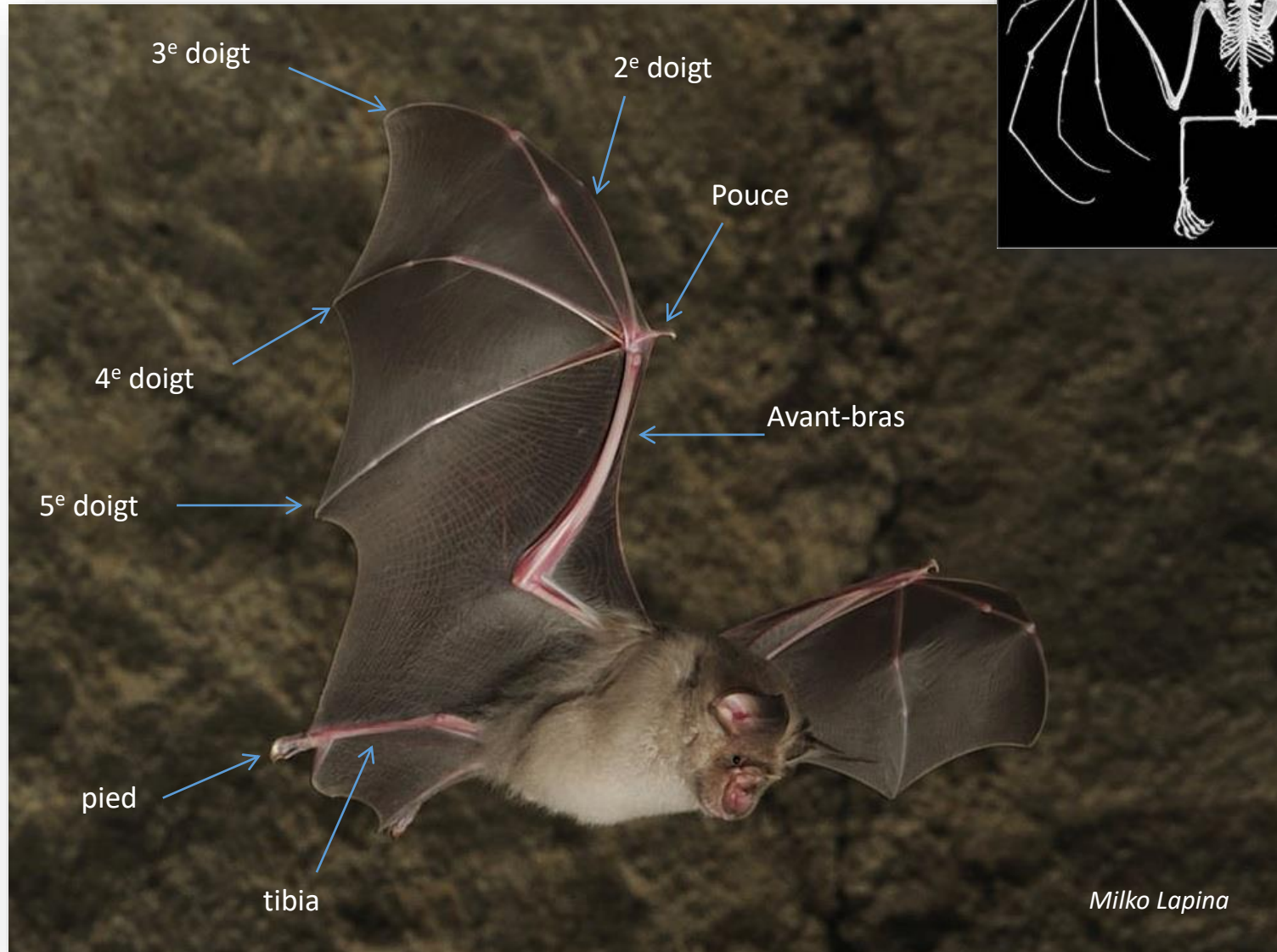
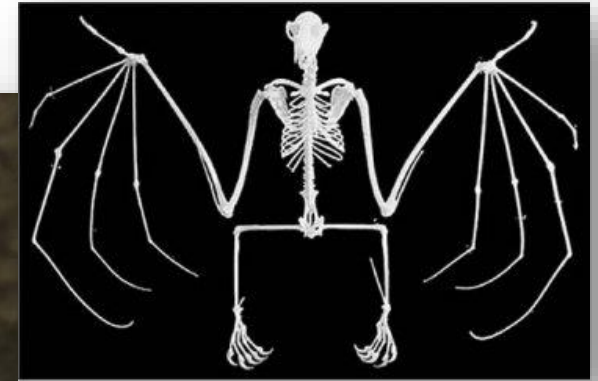




OFAB
Des vertébrés aux
invertébrés
*connaître pour
préserver*

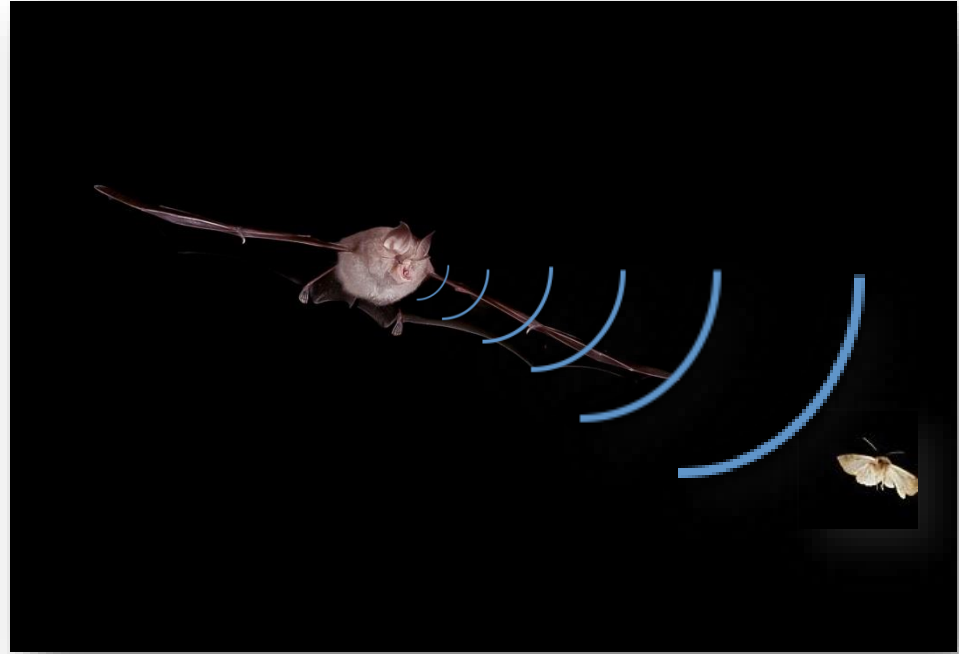


UN PEU DE BIOLOGIE

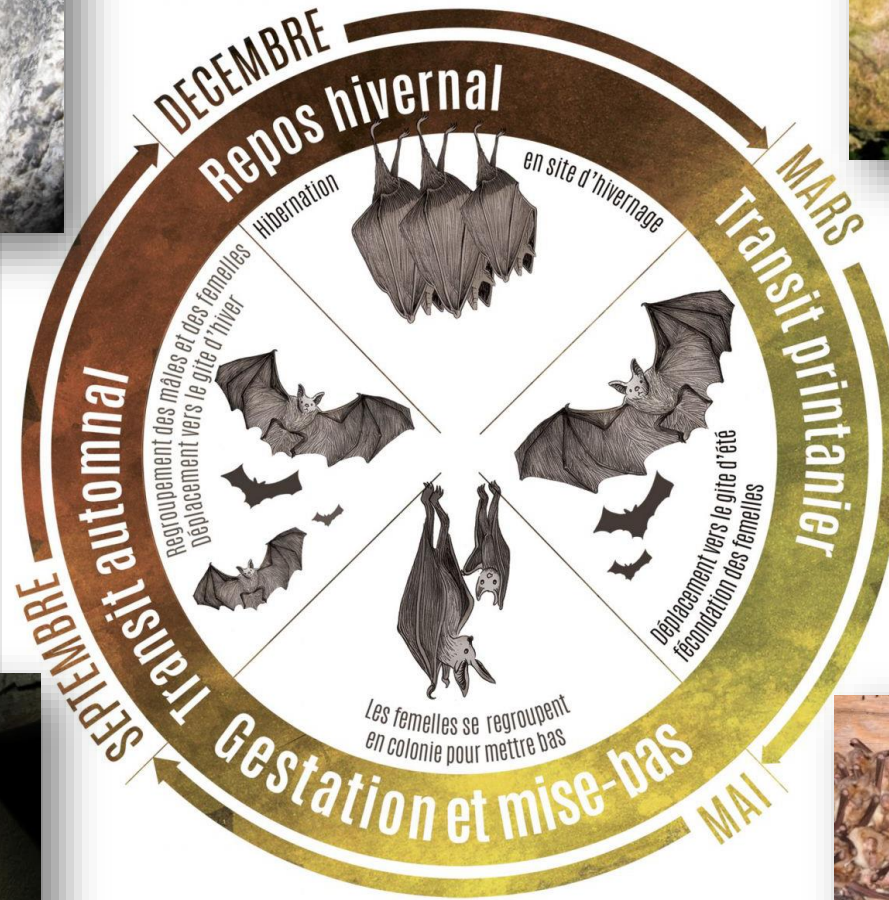


Milko Lapina

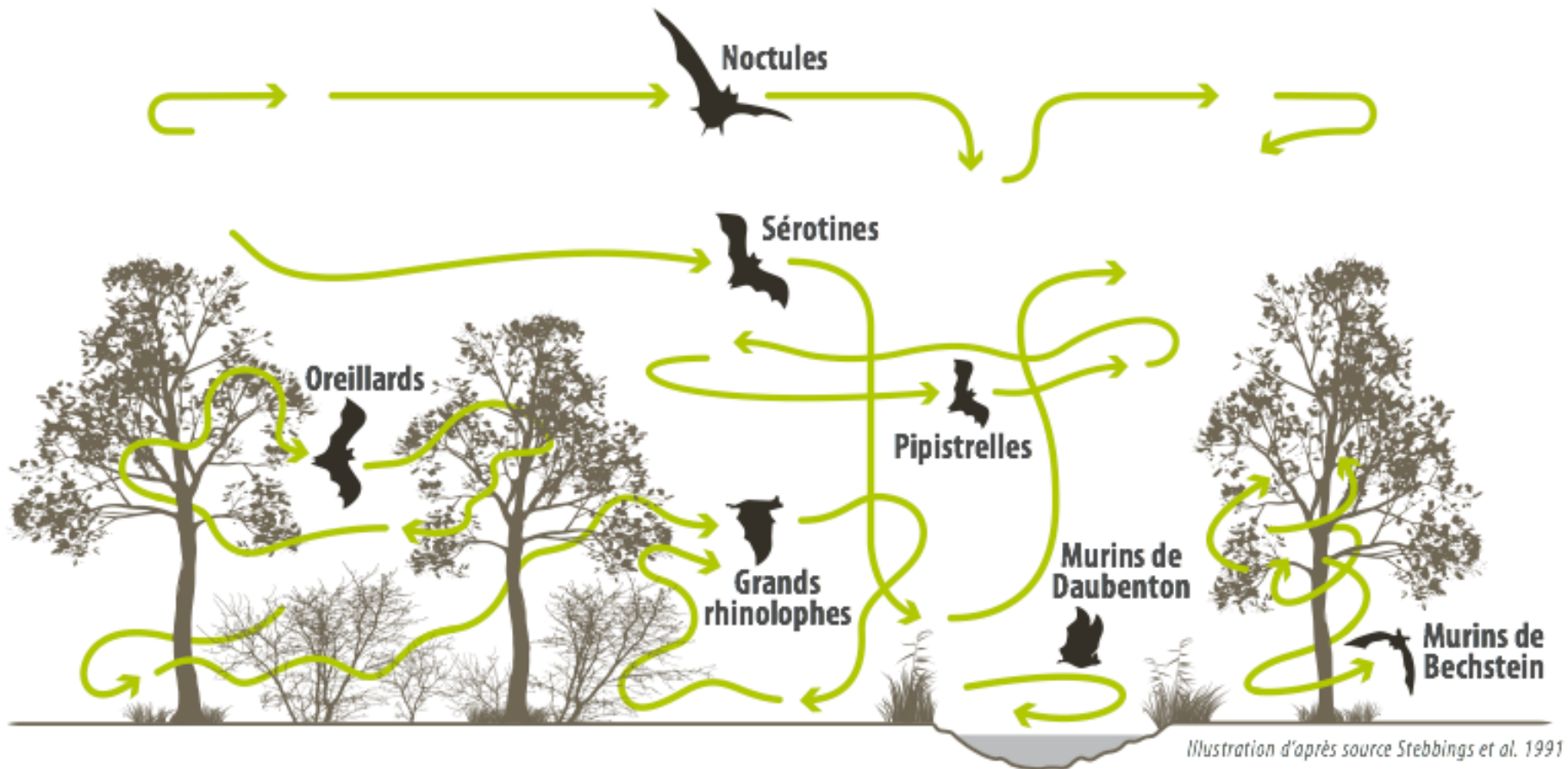
UN PEU DE BIOLOGIE



UN PEU DE BIOLOGIE



UN PEU DE BIOLOGIE



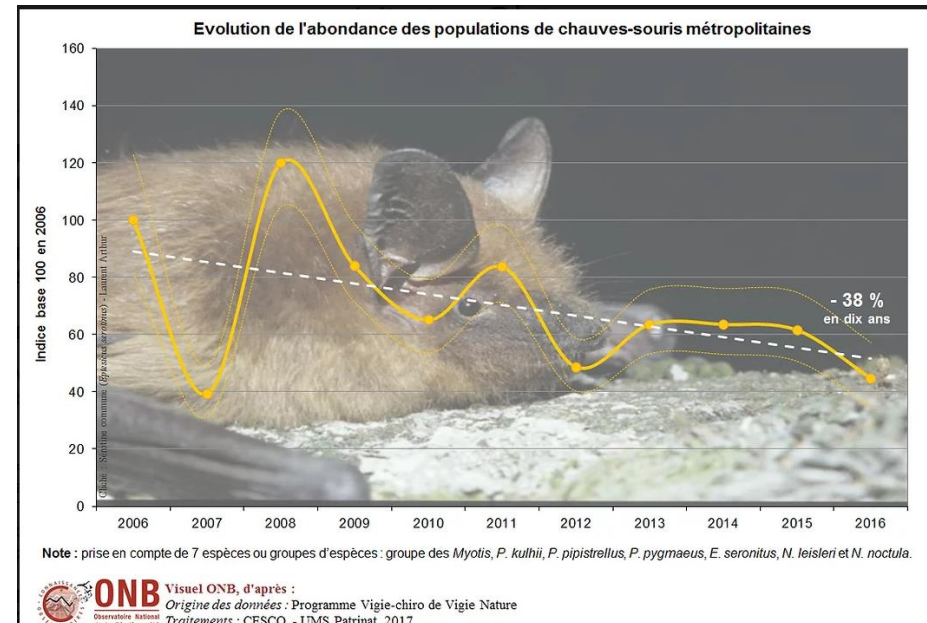
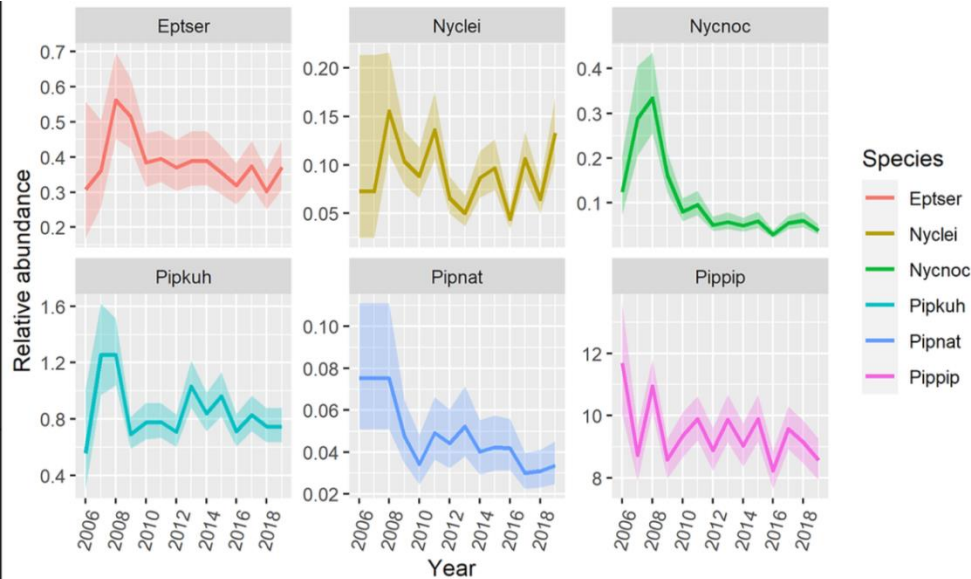
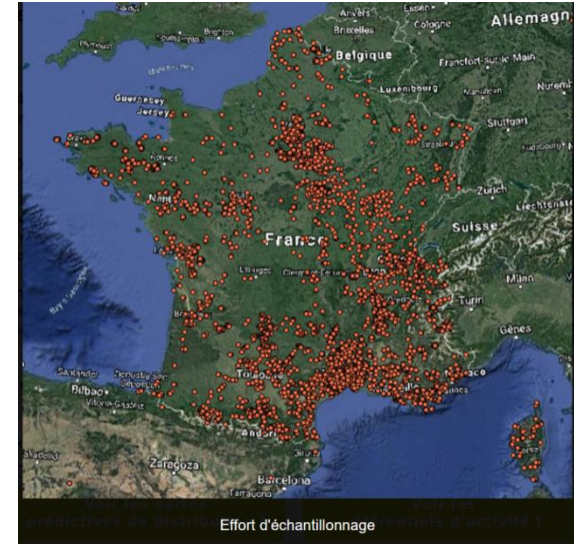
LES ENJEUX DE CONSERVATION



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE



Vigie-Chiro
Suivi des
chauves-souris



LES ENJEUX DE CONSERVATION

- Plus de 1200 espèces dans le monde:
 - 44 en Europe
 - 36 en France

29 espèces en Bourgogne-Franche-Comté

24 espèces en Bourgogne



Toutes les espèces sont protégées ainsi que leurs habitats



Liste rouge régionale des Chiroptères de Bourgogne

Liste rouge régionale réalisée selon la méthodologie et la démarche de l'UICN, validée en CSRPN le 20/02/2015

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge Bourgogne	Catégorie Liste rouge France
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	RE*	VU
<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	CR	NT
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	EN**	VU
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	EN	NT
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	VU	LC
<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	VU	NT
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	NT	LC
<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	NT	LC
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échanquées	NT	LC
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	NT	LC
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	NT	LC
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	NT	NT
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	LC	LC
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	LC	LC
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	LC	LC
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	LC	LC
<i>Myotis alcaethoe</i>	Murin d'Alcaethoe	DD	LC
<i>Myotis brandtii</i>	Murin de Brandt	DD	LC
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	DD	LC
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	DD	LC
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	DD	NT
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	DD	LC
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	DD	NT
<i>Vespertilio murinus</i>	Sérotine bicolore	NA	DD

*population reproductrice

**population visiteuse

Légende Statut UICN :

RE : Disparue au niveau régional

CR : en danger critique

EN : en danger

VU : vulnérable

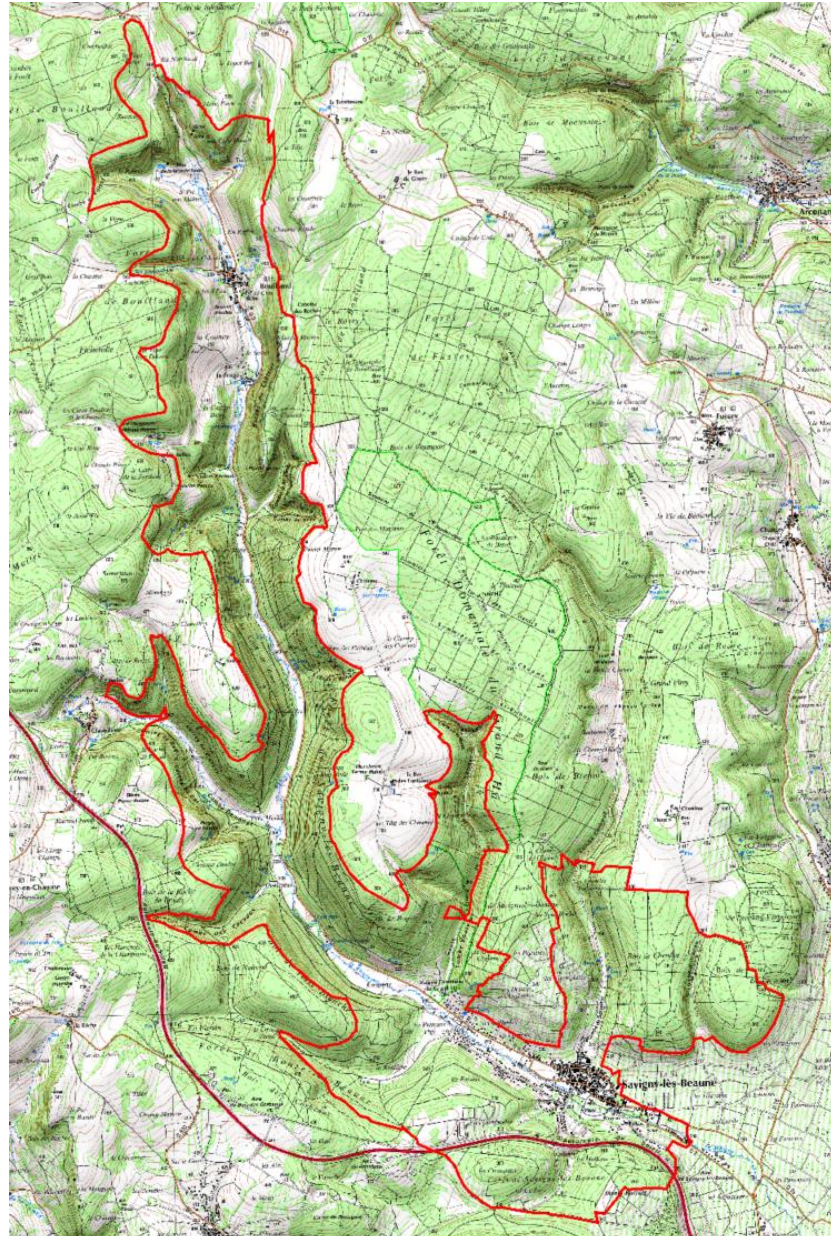
NT : quasi menacée

LC : préoccupation mineure

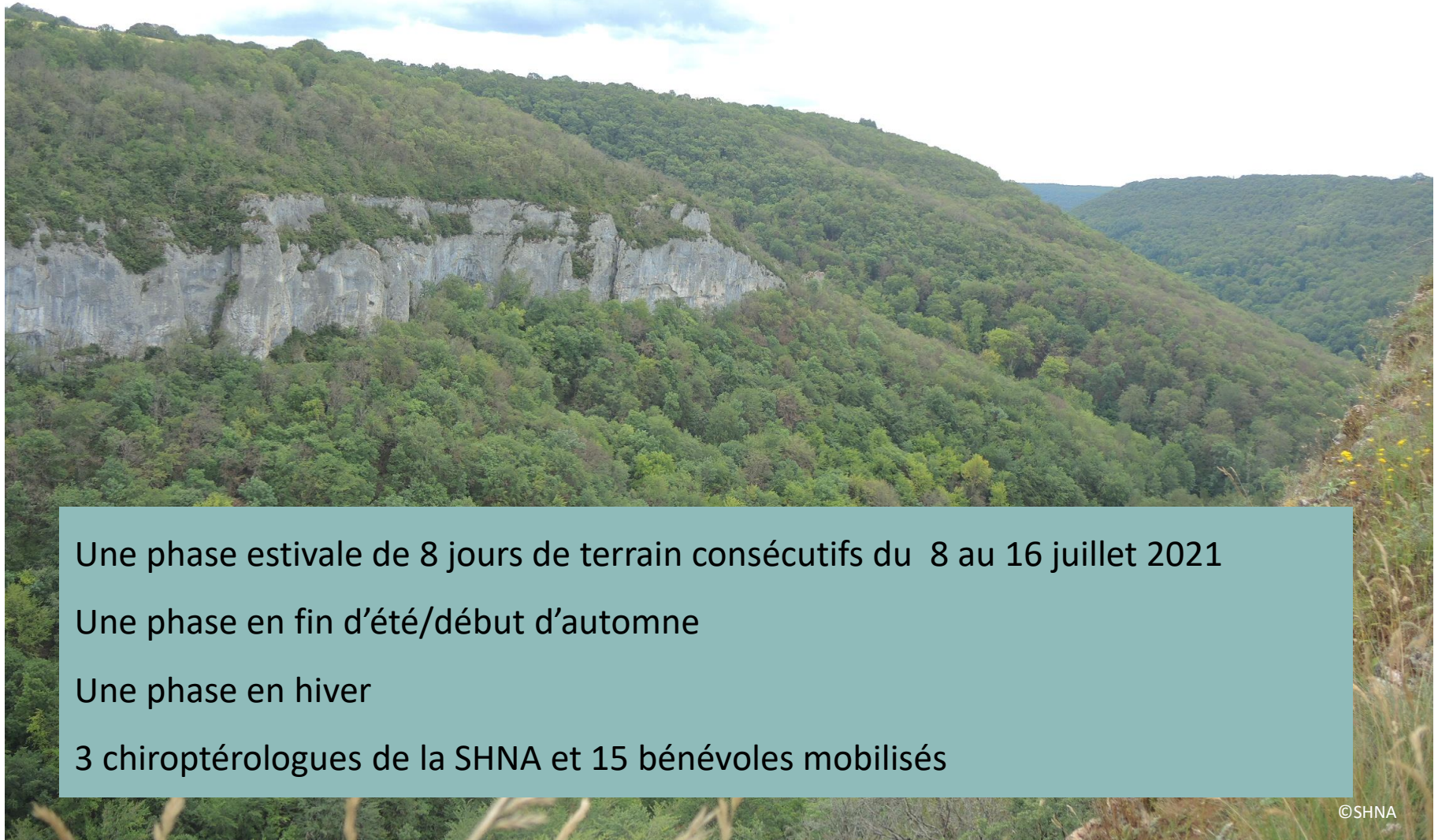
DD : données insuffisantes

NA : Non applicable

Inventaire des Chiroptères de la vallée du Rhoin



Inventaire des Chiroptères de la vallée du Rhoin



Une phase estivale de 8 jours de terrain consécutifs du 8 au 16 juillet 2021

Une phase en fin d'été/début d'automne

Une phase en hiver

3 chiroptérologues de la SHNA et 15 bénévoles mobilisés

Inventaire des Chiroptères de la vallée du Rhoin

Les objectifs

- Améliorer globalement les connaissances sur les populations de chauves-souris de la vallée du Rhoin
- Etudier les espèces forestières sur les forêts publiques
- Compléter les connaissances sur les cavités d'hibernation
- Rechercher des gîtes estivaux dans le bâti sur les communes de Bouilland et Savigny-les-Beaune
- Cibler les habitats à enjeux pour des actions de conservation

Inventaire des Chiroptères de la vallée du Rhoin

Les techniques d'étude mises en œuvre

Acoustique - détecteur d'ultrasons manuels et enregistreurs automatiques

En période estivale en milieu forestier

En fin d'été/début d'automne sur des cavités souterraines pour l'étude des rassemblements d'automne (swarming)



Inventaire des Chiroptères de la vallée du Rhoin




Les techniques d'étude
mises en œuvre

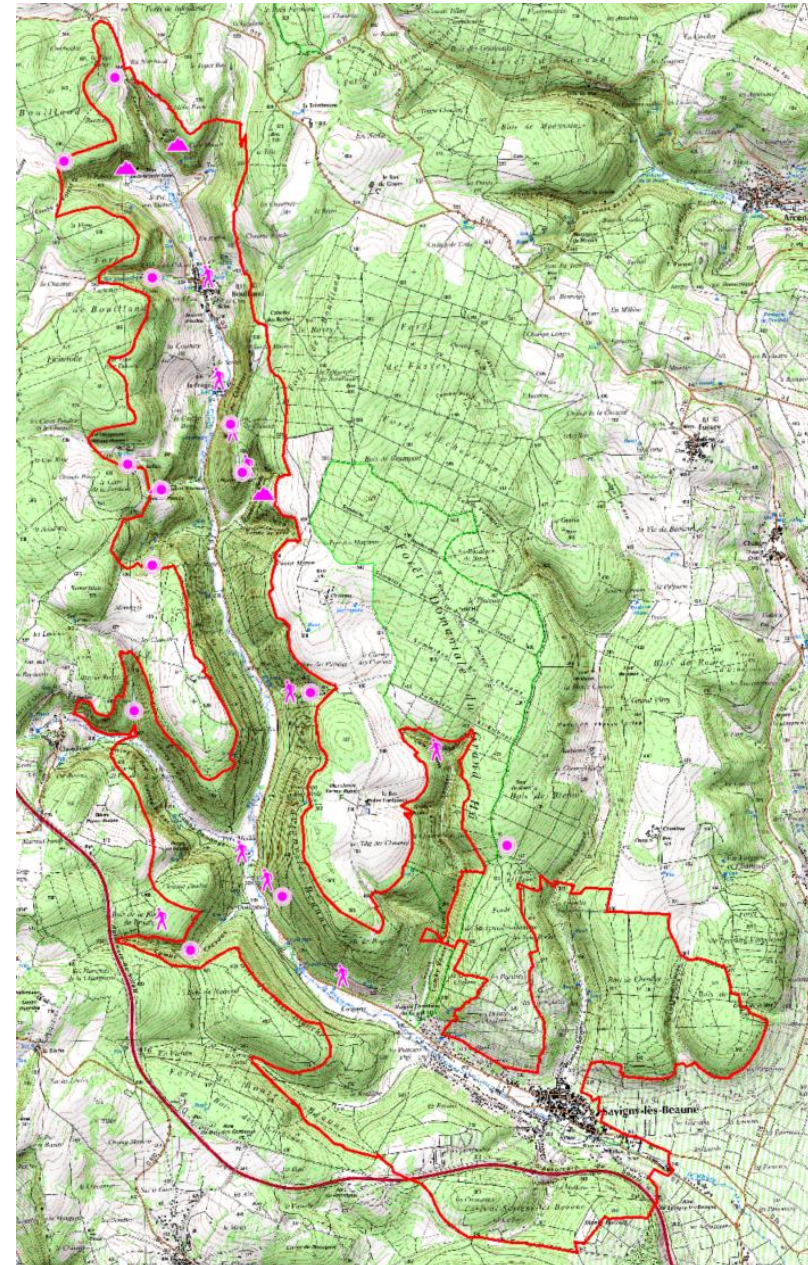
Acoustique

Points d'écoute par
détecteur d'ultrasons
manuels et enregistreurs
automatiques

23 points en période
estivale

4 points en fin
d'été/début d'automne

-  Enregistreur automatique - période estivale
-  Enregistreur automatique - cavité fin d'été/début d'automne
-  Point d'écoute manuel - période estivale



Inventaire des Chiroptères de la vallée du Rhoin

Les techniques d'étude mises en œuvre

Acoustique

Points d'écoute par détecteur d'ultrasons manuels et enregistreurs automatiques

14 espèces contactées dont 5 espèces prioritaires au niveau de Natura 2000 (annexe II)

Eté - Espèces contactées et sons vérifiés via enregistrements automatiques type SMA et SM2	
Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	
Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	
Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	
Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	
Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	
Murin à moustaches (<i>Myotis mystacinus</i>)	12 espèces
Murin d'Alcathoe (<i>Myotis alcathoe</i>)	
Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	
Noctule commune (<i>Nyctalus noctula</i>)	
Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	
Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i>)	
Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>)	

Eté - Espèces contactées et sons vérifiés via enregistrements manuels type D240X	
Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	
Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>)	
Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	
Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	8 espèces
Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	
Noctule commune (<i>Nyctalus noctula</i>)	
Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i>)	
Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	

Automne - Espèces contactées et sons vérifiés via enregistrements automatiques type SMA	
Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	
Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	
Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	
Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	
Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	8 espèces
Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	
Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	
Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	

Inventaire des Chiroptères de la vallée du Rhoin

Les techniques d'étude mises en œuvre

Capture aux filets et recherche de gîte par radiopistage

En période estivale en milieu forestier

4 sessions réalisées (conditions météorologiques complexes !)



Inventaire des Chiroptères de la vallée du Rhoin

Les techniques d'étude mises en œuvre

Capture aux filets et recherche de gîte par radiopistage

17 individus capturés avec 6 espèces contactées

- Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)
- Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)
- Murin d'Alcathoe (*Myotis alcathoe*)
- Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*)
- Murin de Natterer (*Myotis nattereri*)
- Noctule commune (*Nyctalus noctula*)

Un seul individu équipé en radiopistage (pas d'autres captures de femelles des espèces cibles), une femelle allaitante de Murin à moustaches.

Une colonie découverte dans un arbre (décollement d'écorce) sur la commune de Bouilland avec une douzaine d'adultes + les jeunes

Inventaire des Chiroptères de la vallée du Rhoin



Inventaire des Chiroptères de la vallée du Rhoin



Inventaire des Chiroptères de la vallée du Rhoin



Inventaire des Chiroptères de la vallée du Rhoin



Inventaire des Chiroptères de la vallée du Rhoin

Les techniques d'étude mises en œuvre

Inventaire en milieu bâti

En période estivale à la recherche de colonies de mise bas



AVIS DE RECHERCHE

LES CHAUVES-SOURIS

La **Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud**, animatrice du site Natura 2000 « Les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune », en partenariat avec la **Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA)**, va mener une étude scientifique sur les chauves-souris de la vallée du Rhoin.

Dans ce cadre, **NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE** pour localiser des chauves-souris qui auraient trouvé refuge chez vous, dans les combles, greniers, caves, étables et autres constructions.

VOUS AVEZ VU DES CHAUVES-SOURIS CHEZ VOUS ?

Contactez l'animateur du site Natura 2000 par téléphone au **03 80 24 58 42** ou par mail à thomas.lechable@beaunecoteetsud.com

En vous remerciant par avance pour votre participation à l'inventaire de ces mammifères menacés et protégés de votre vallée !

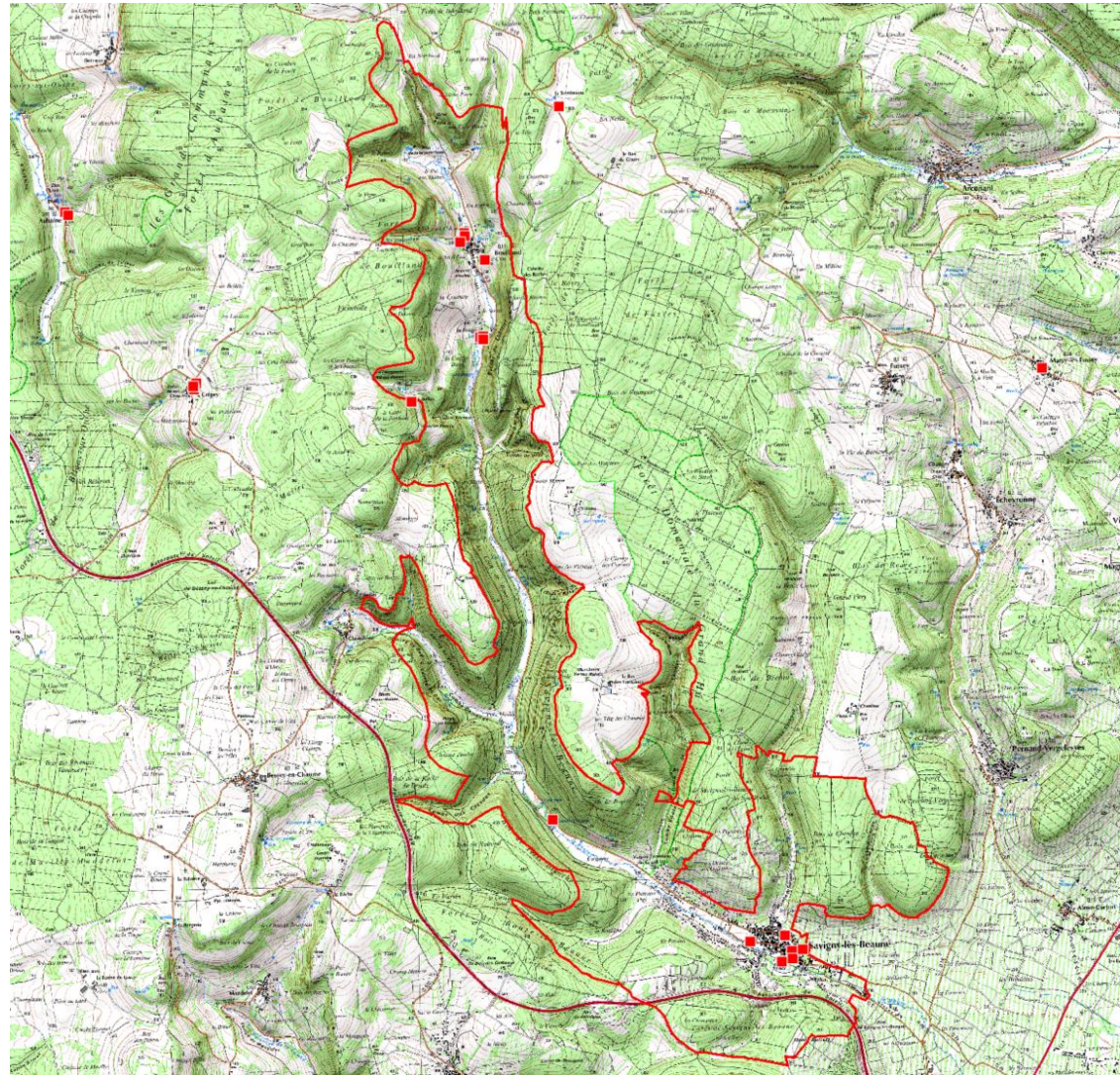
Plus d'informations sur les chauves-souris sur le site de la SHNA (www.shna-afab.fr), rubrique « Ressource » pour consulter la plaquette sur les chauves-souris de Bourgogne.

Inventaire des Chiroptères de la vallée du Rhoin

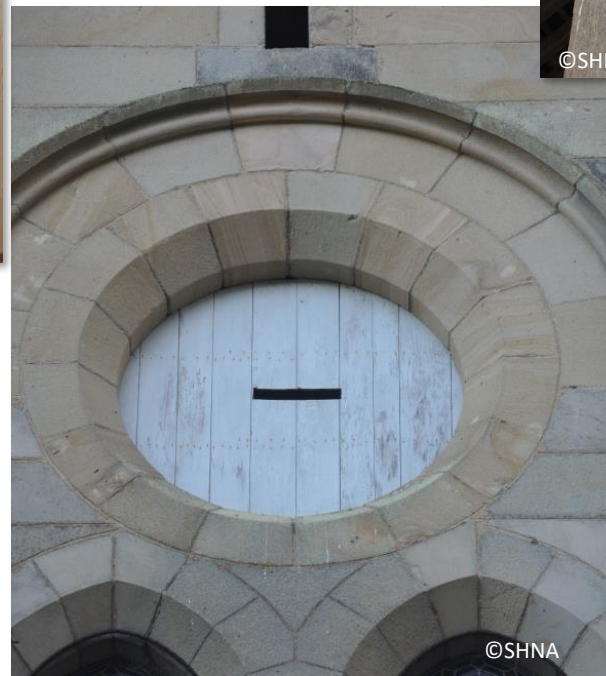
Les techniques d'étude mises en œuvre

Inventaire en milieu bâti

En période estivale à la recherche de colonies de mise bas



PISTES D' ACTIONS DE CONSERVATION FUTURES



PISTES D' ACTIONS DE CONSERVATION FUTURES

Opération Créez chez vous un paradis pour ces petits mammifères volants

Convention n°: _____

Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA)
Maison de parc, 58230 Saint-Brisson - 03 86 79 79 72
contact@shna.fr - www.shna.fr

Opération soutenue par le réseau national pour la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFPEM) www.sfpeem.org

Convention pour l'établissement d'un Refuge pour les chauves-souris dans une propriété privée, associative ou collective.

La SHNA est la structure nationale pour le suivi des actions d'initiative et de protection de ces espèces menacées sur l'ensemble du territoire français depuis 2006. C'est la structure référente pour le thématique de l'opération "Refuge pour les chauves-souris". Des actions de protection des gîtes refuges pour les chauves-souris sont menées également sur le terrain en étroite collaboration avec le Conservatoire d'espèces végétales de France (CEVF).

L'établissement d'un refuge pour les chauves-souris est gratuit et s'accompagne pas de dépenses pour le propriétaire.

L'opération "Refuge pour les chauves-souris" repose sur les engagements et propositions ci-dessous. Le guide technique « Accueil des chauves-souris dans la bâtis et les jardins » est fourni après la signature et apporte de nombreux conseils et recommandations sur ces mammifères (comment et pourquoi les protéger, comment rechercher et identifier les chauves-souris, conseils d'aménagements favorables...)

Engagements du propriétaire

Le propriétaire, signataire d'un refuge pour les chauves-souris, s'engage dans la construction et l'entretien de son gîte dans les conditions suivantes :

Article 1 - **CONSTRUCTION** : Le gîte doit être construit en respectant les prescriptions de l'arrêté préfectoral n° 2006-01-0001 du 10 février 2006 relatif à la construction des gîtes refuges pour les chauves-souris. Le gîte doit être construit en respectant les prescriptions de l'arrêté préfectoral n° 2006-01-0001 du 10 février 2006 relatif à la construction des gîtes refuges pour les chauves-souris. Le gîte doit être construit en respectant les prescriptions de l'arrêté préfectoral n° 2006-01-0001 du 10 février 2006 relatif à la construction des gîtes refuges pour les chauves-souris.

Article 2 - **ENTRETIEN** : Le gîte doit être entretenu de manière à garantir sa fonctionnalité et sa sécurité. Le propriétaire s'engage à effectuer les travaux nécessaires à l'entretien du gîte. Le gîte doit être entretenu de manière à garantir sa fonctionnalité et sa sécurité. Le propriétaire s'engage à effectuer les travaux nécessaires à l'entretien du gîte.

Article 3 - **PROTECTION** : Le gîte doit être protégé contre les incendies, les vols et les dégradations. Le propriétaire s'engage à prendre les mesures nécessaires à la protection du gîte. Le gîte doit être protégé contre les incendies, les vols et les dégradations. Le propriétaire s'engage à prendre les mesures nécessaires à la protection du gîte.

Article 4 - **PROTECTION** : Le gîte doit être protégé contre les incendies, les vols et les dégradations. Le propriétaire s'engage à prendre les mesures nécessaires à la protection du gîte. Le gîte doit être protégé contre les incendies, les vols et les dégradations. Le propriétaire s'engage à prendre les mesures nécessaires à la protection du gîte.

Propositions

Outre les engagements précédents, nécessaires à la mise en œuvre de l'opération "Refuge pour les chauves-souris" et au maintien de leur population, des actions complémentaires sont recommandées. Le propriétaire s'engage à :

Proposition 1 - **PROTEGER** : Le gîte doit être protégé contre les incendies, les vols et les dégradations. Le propriétaire s'engage à prendre les mesures nécessaires à la protection du gîte. Le gîte doit être protégé contre les incendies, les vols et les dégradations. Le propriétaire s'engage à prendre les mesures nécessaires à la protection du gîte.

Proposition 2 - **PROTEGER** : Le gîte doit être protégé contre les incendies, les vols et les dégradations. Le propriétaire s'engage à prendre les mesures nécessaires à la protection du gîte. Le gîte doit être protégé contre les incendies, les vols et les dégradations. Le propriétaire s'engage à prendre les mesures nécessaires à la protection du gîte.

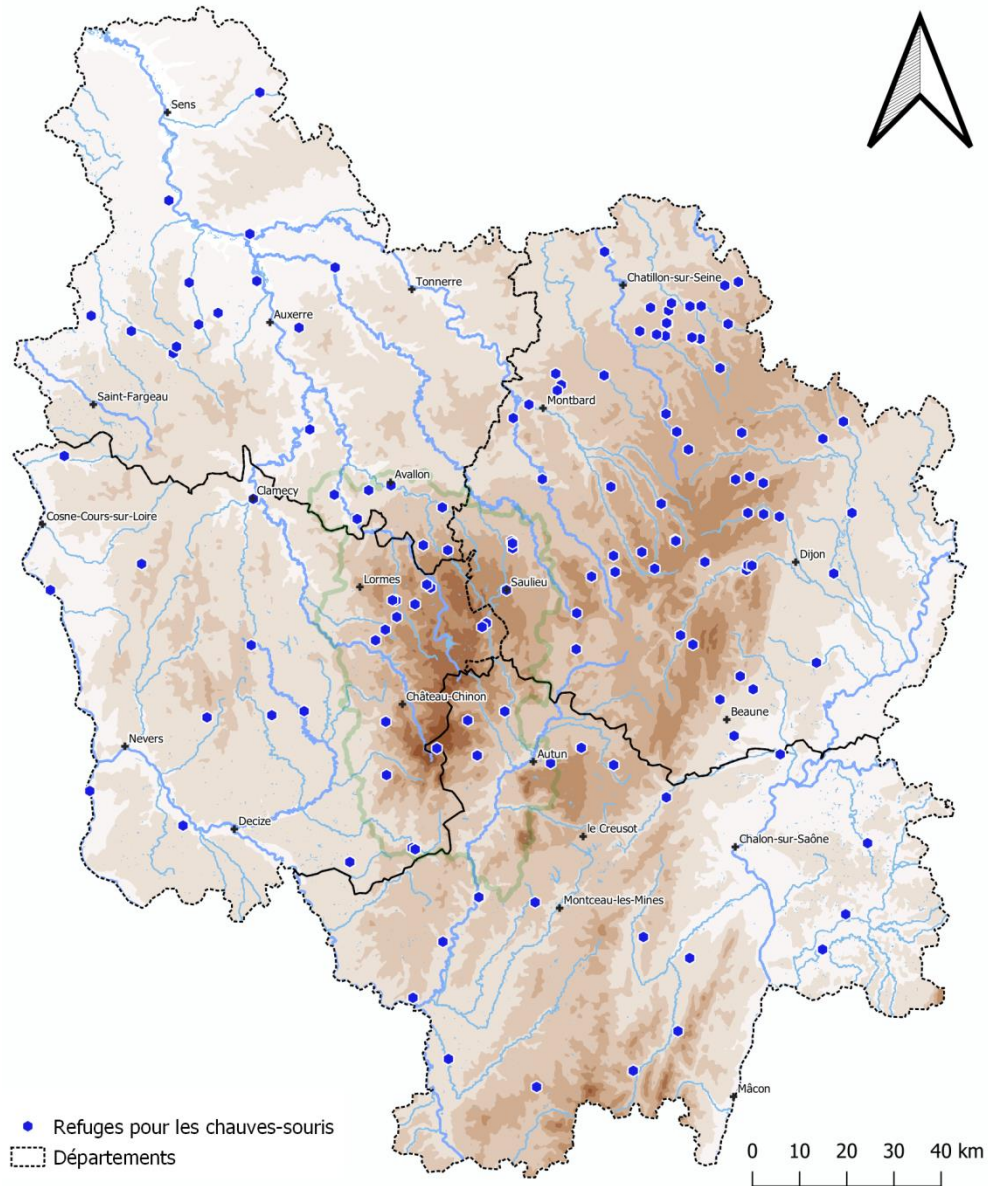
Proposition 3 - **PROTEGER** : Le gîte doit être protégé contre les incendies, les vols et les dégradations. Le propriétaire s'engage à prendre les mesures nécessaires à la protection du gîte. Le gîte doit être protégé contre les incendies, les vols et les dégradations. Le propriétaire s'engage à prendre les mesures nécessaires à la protection du gîte.

Proposition 4 - **PROTEGER** : Le gîte doit être protégé contre les incendies, les vols et les dégradations. Le propriétaire s'engage à prendre les mesures nécessaires à la protection du gîte. Le gîte doit être protégé contre les incendies, les vols et les dégradations. Le propriétaire s'engage à prendre les mesures nécessaires à la protection du gîte.

Refuge pour les chauves-souris

Ici, les gîtes et l'habitat des chauves-souris sont protégés. Contribuez à leur préservation en respectant les lieux.

Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFPEM)
19 allée René Néaud - 69003 Bron - 03 88 41 70 00 - contact@sfpeem.org
www.sfpeem.org





Merci pour votre attention

3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites

La vie du site, une veille permanente

Suivi des espèces et des habitats

- Découverte et redécouverte d'une station d'Iberis de Durand (*Iberis intermedia*). Protocole de suivi de la population et des éboulis. Avec le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien.
- Suivi des chauves-souris de l'église de Savigny-lès-Beaune
- Prospection sur les éboulis rocheux
- Suivi divers espèces et habitats

Consultation pour avis technique

- TVB / SCOT
- Evaluation des incidences :
 - Défrichements
 - Modification de PLU
 - Manifestations sportives
 - Aménagements sportifs

Concertation

- APRR
- Bel air parapente
- BIVB
- CAVB
- Chambre d'agriculture
- Club Alpin Français de Chalon-sur-Saône
- Comité départementale Fédération Française de Montagne et d'Escalade de Saône-et-Loire
- Grimpeurs locaux
- INAO
- Office Français pour la Biodiversité
- ODG Pommard et Hautes-Côtes
- RES
- Rougeot Beaune Triathlon
- Mairies



3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites

La communication



L'ACTU NATURE
La fin de l'année annonce la migration ou l'hibernation des espèces faunistiques et le n...
chargée en projets. En voici quelques-unes...

LA GROTTE ET LA SOURCE DU DEL-AFFREUX
Le Bel Affreux est depuis 2004, une entité naturelle...
intégrante au site Natura 2000 de l'arrière côte de Beaune...
bien connue des...

LA CHAUVÉ-SOURIS

L'AGGLO' EN CINÉCYCLO
DU 1ER AU 10 SEPTEMBRE 2021 À 20H30

CINÉMA ITINÉRANT A SUR LE THEME DE L'ENVIRO
PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.BEAUNECOTE.COM

LE RÉSEAU NAT

BEAUNE CÔTÉ NATURE
SITE NATURA 2000 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BEAUNE CÔTE & SUD

Beaune Côte Sud
Communauté d'Agglomération
www.beaunecotesud.com

NATURA 2000

ARRIÈRE CÔTE DE JUON ET BEAUNE

LES HABITATS NATURELS DE L'ARRIÈRE CÔTE DE BEAUNE NATURA 2000

Découvrir Natura 2000 | **Les Sites animés par la CABCS** | **S'informer, participer**

Dernières actualités

Etude chauves-souris !!!
25/05/2021
Campagne de recensement des chauves-souris de la Vallée du Rhoin

Sortie nature !
14/08/2020
Promenons nous sur les Roches de Boulland

FOCUS NATURE
12/06/2020
La drôle histoire d'un papillon, d'une fleur et d'une fourmi

FOCUS NATURE
17/01/2020
Les éboulis rocheux et l'îbérien de Durand

Exposition Natura 2000 !
17/07/2020
Elle attend que vous !
Les chauves-souris
05/06/2020
Des supers-héroïnes de la nature

Le CASTOR en Pays Beaunois
26/02/2020
Conférence gratuite

Meilleurs Voeux pour 2020
06/01/2020
Bonne année!
Fête de l'environnement

Accueil

Les mots des Présidents

Préserver, valoriser, mutualiser nos écrins de verdure ! Vaste challenge et vaste programme de réorganisation des périmètres Natura 2000 qui nous demanderont un engagement de tous les instants.

Une des structures totalement réorganisée autour d'un projet qui a pour nom les **Habitats Naturels de l'Arrière Côte de Beaune** regroupe les forêts, pelouses, éboulis de la vallée du Rhoin et du ravin d'Antheuil avec les pelouses et forêts calcicoles de la cote et arrière côte de Beaune.

Cette nouvelle entité axée autour d'un comité de pilotage permettra une meilleure gestion des différentes forces en présence et sera une des composantes de la réussite dudit projet.

Je n'oublie pas la charge de travail pour la rédaction du nouveau document d'objectif qui sera la bible de cette nouvelle réorganisation et qui repose sur les épaules de notre nouvel embauché Thomas Lechable, je lui souhaite une totale réussite pour cette réécriture.

Loin d'opposer ville et campagne, le projet Natura 2000 initié par l'Union européenne pour la préservation des habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire, fait que nos communes sont parties prenantes de ce projet. Les femmes et les hommes qui composent ces populations sont attachés viscéralement à la préservation de leur environnement et où la ruralité prend toute son importance.

Aujourd'hui ce projet prouve toute son importance. La préservation de Dame nature avec sa biodiversité est un enjeu mondial et Natura 2000 est une des composantes à ce réveil des consciences.

Pascal MALAQUIN
Président de Comité de Pilotage du site Natura 2000 "Les Habitats Naturels de l'Arrière Côte de Beaune"



Sommaire

1. Présentation de Natura 2000
2. Site Natura 2000 « Les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune »
3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites
- 4. Les actualités**
5. Perspectives et programme d'activités 2022
6. Questions diverses

4. Les actualités

Les MAECs

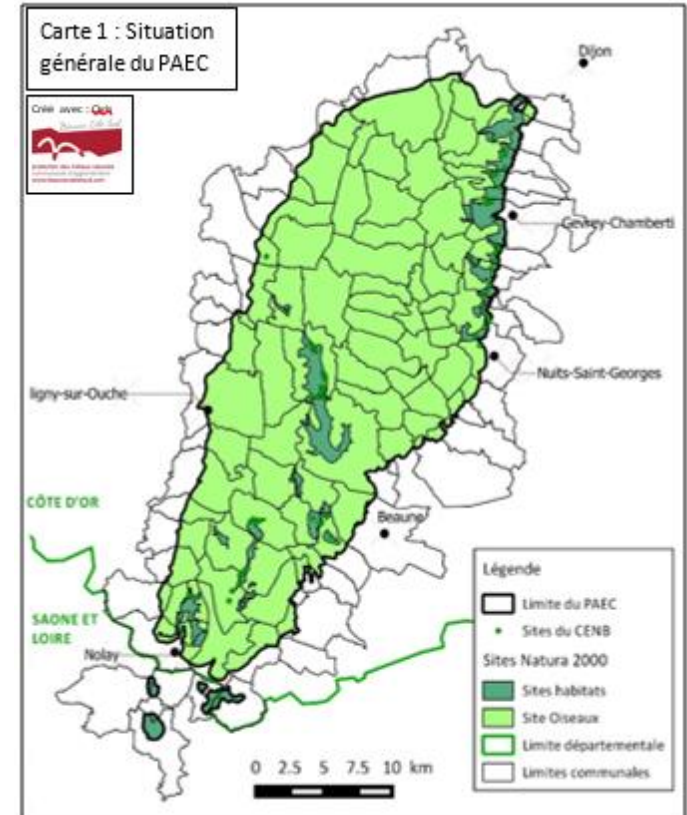
Bilan campagne 2021

- PAEC de 2015 et 2016 reconduits d'1 an
- 32 agriculteurs engagés
- 288 parcelles engagées
- 910 hectares engagés

Appel à projet 2022

- PAEC 2021 reconduit d'1 an supplémentaire
 - Dépôt PAEC « allégé »
 - Ré-engagement stricts des surfaces 2021
- PAEC 2017 reconduit d'1 an
 - Dépôt PAEC « allégé »
 - Ré-engagement stricts des surfaces 2017

Calendrier campagne 2022



PAC 2023

En cours de définition et de planification.

4. Les actualités

Etude Pelouses, DDT Côte-D'Or



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction Départementale
des Territoires**



Étude pelouses calcaires au sein de la ZPS

Des formations végétales connues pour être en forte régression

Des formations végétales constituant des habitats d'espèces d'intérêt communautaire



pelouse à Couchey
(Gregory Aubert, CENB)

=> Habitats à protéger

=> Fonctionnalité à préserver



Étude pelouses calcaires au sein de la ZPS

Les principaux attendus de cette étude :

=> disposer d'un état des lieux récent et cartographié

=> chiffrer la régression

=> déterminer les principales causes de leur disparition



Étude pelouses calcaires au sein de la ZPS

Résultats bruts (à l'échelle de la ZPS)

Evolution entre 1953 et 2017

	1953	2002	2017	Evolution (1953 - 2017)
Surface totale (ha)	8 892	1 096	1 078	Perte de 88 % de la surface
Nombre d'entités	511	325	295	Disparition de 43 % des entités
Surface (ha) médiane d'une entité	3,18	1,02	1,00	Réduction 69 % de la surface médiane

Une régression largement moins marquée depuis 2002 :

1,20 ha par an contre 160 ha par an entre 1953 et 2002

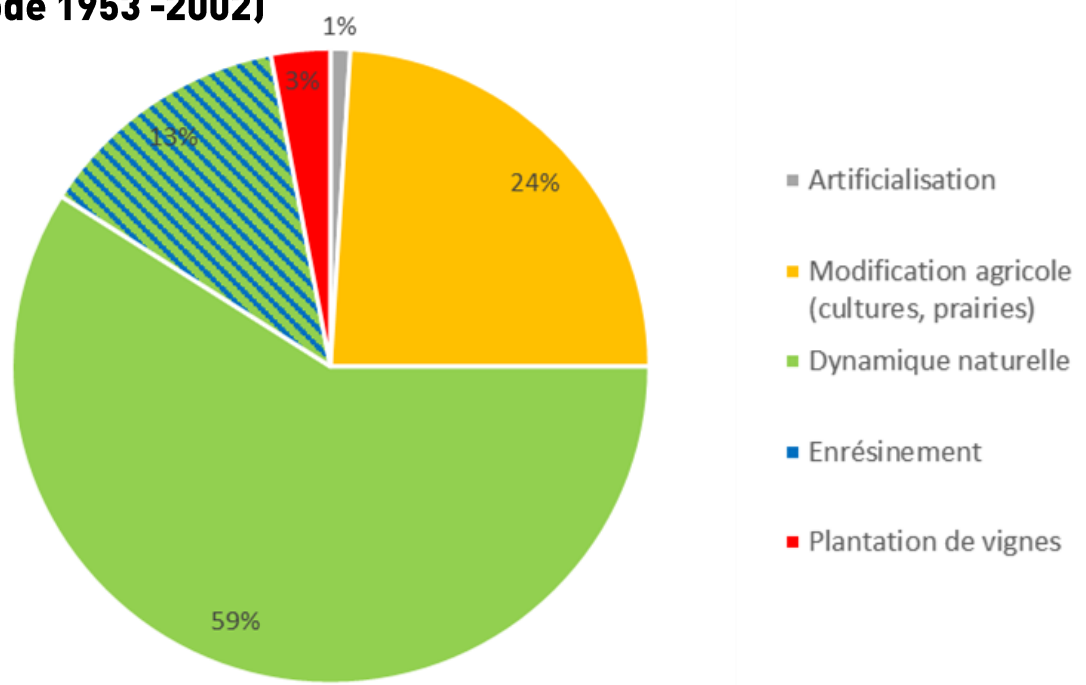




Étude pelouses calcaires au sein de la ZPS

Principales causes de régression entre 2002 et 2017

(hors enrésinement, les proportions des causes restent sensiblement les mêmes que pour la période 1953 -2002)



Cause principale : mutation agricole

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA CÔTE-D'OR



Étude pelouses calcaires au sein de la ZPS

=> Des outils de protection réglementaire ou par maîtrise foncière disparates

=> Des outils de protection pouvant être inopérants

La nécessité de :

=> sensibiliser les acteurs du territoire

=> prendre en considération ces milieux en amont de tout projet, aménagement, ...

=> d'examiner les moyens de protection à mettre en place

=> de mettre en œuvre des opérations de restauration



Sommaire

1. Présentation de Natura 2000
2. Site Natura 2000 « Les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune »
3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites
4. Les actualités
- 5. Perspectives et programme d'activités 2022**
6. Questions diverses

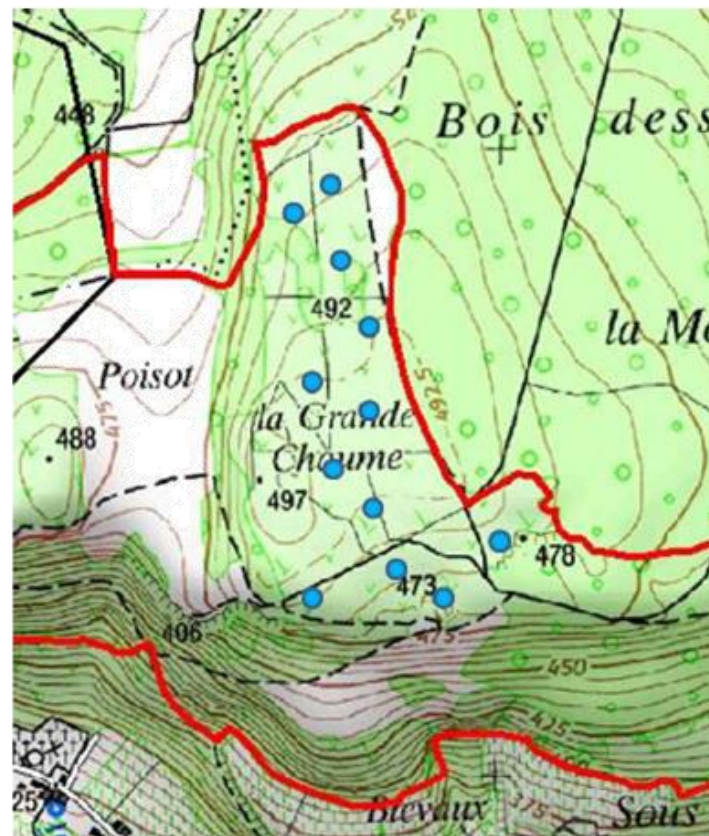
5. Perspectives et programme d'activités 2022

Etude chiroptérologique : Vallée du Rhoin et la Montagne des 3 croix, SHNA

2ème partie : Suivi automnal des cavités de la montagne des 3 croix



- Utilisation d'enregistreurs automatiques
- 12 points de pose de 2 à 5 nuits en période de swarming (automnale).
- Analyse des sons enregistrés grâce à des logiciels spécifiques.



5. Perspectives et programme d'activités 2022

Outils contractuels

Contrat Natura 2000

Aménagements artificiels en faveur des espèces

- Savigny-lès-Beaune, modification de la grille du puit de Nuidan
- Paris-l'Hôpital, fermeture des mines

Contrat Natura 2000

Gestion par fauche de milieux ouverts

- Bouilland, Combe à la vieille



Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

- Mise en œuvre du PAEC 2022
- Suivi du PAEC 2021
- Mise en œuvre et suivi de la nouvelle campagne 2023

5. Perspectives et programme d'activités 2022

Vie du site

Concertation

- Auxey-Duresses, Pommard, Bouze-Les-Beaune, Santenay, Dezize-Les-Maranges
- FFME,
- Comité Départemental de Randonnée Pédestre Côte d'Or,
- Organismes d'évènement sportif de pleine nature,
- Les acteurs du milieu viticole : CAVB, BIVB, INAO, ODG, etc.

Consultation

- Documents d'urbanisme (SCoT, PLU)
- Evaluation d'incidences Natura 2000
- Suivi des projets de territoire (SNAP, éolien, viticulture/pelouse)

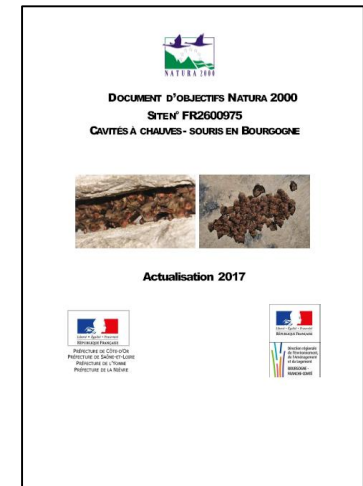
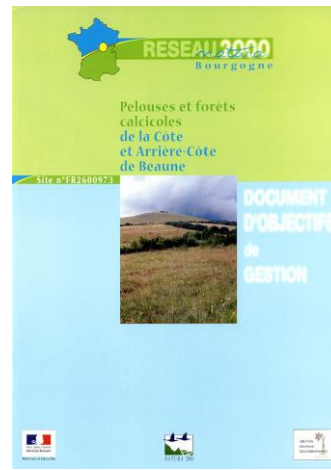
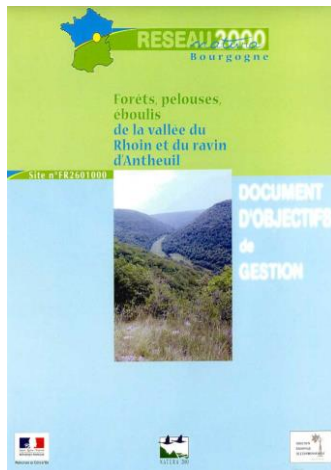
Communication / Sensibilisation

- Animations scolaires
- Mise à jour du site internet

5. Perspectives et programme d'activités 2022

Révision du DOCOB

- Fusionner les DOCOB des anciens sites :
 - **Pelouses et forêts calcicoles de la côte et arrière côte de Beaune**
 - **Forêts, pelouses, éboulis de la Vallée du Rhoin et du ravin d'Antheuil**
- Intégrer les entités à chauves-souris
 - « **Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne - FR2601012** » - commune de Savigny-lès-Beaune
 - « **Cavités à chauves-souris en Bourgogne - FR2600975** » :
 - La grotte du Bel-Affreux (commune d'Antheuil) ;
 - La carrière souterraine de Porée-Piarde (commune de Meursault) ;
 - La carrière souterraine de Blagny (commune de Puligny-Montrachet) ;
 - La carrière souterraine de Paris-l'Hôpital (Paris-l'Hôpital).



5. Perspectives et programme d'activités 2022

Révision du DOCOB

Etat d'avancement





Sommaire

1. Présentation de Natura 2000
2. Site Natura 2000 « Les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune »
3. Bilan de l'animation depuis la fusion des sites
4. Les actualités
5. Perspectives et programme d'activités 2022
- 6. Questions diverses**

Questions diverses





Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com

Merci de votre
attention

<http://beaune-cote-nature.n2000.fr/>



LES HABITATS NATURELS
DE L'ARRIÈRE CÔTE
DE BEAUNE
NAT JRA 2000

